



# Bâtir le futur

Rapport annuel 2009



# Sommaire

Message du Président	02
Conseil d'administration et Comité de direction	04
Faits marquants de l'exercice	06
Stratégie	07
Le marché de la construction et le Groupe Moury Construct	08
Chiffres-clés et principaux ratios	09
Informations boursières	10
Évolution des effectifs du Groupe	11
Rapport de gestion	12
1/PRÉSENTATION DU GROUPE MOURY CONSTRUCT	13
2/ACTIVITÉS DES FILIALES DU GROUPE	21
Gouvernance d'entreprise	36
Rapport financier	44
États financiers consolidés établis selon les normes IFRS	45
Annexes aux états financiers consolidés	50
Rapport du commissaire	71
Comptes statutaires	72
Renseignements généraux	75

# Chiffres-clés

Principaux éléments des états financiers consolidés du Groupe Moury Construct (selon les normes IFRS)

En milliers d'EUR	2009	2008	2007	Var 09-08	Var 09-07
Produits des Activités Ordinaires	92 722	93 836	86 249	-1,2%	7,5%
Résultat opérationnel	5 662	7 969	5 254	-28,9%	7,8%
Résultat financier	1 060	842	989	25,9%	7,2%
Résultat après impôts des opérations en continuité	4 662	5 163	4 206	-9,7%	10,8%
Résultat global de l'exercice - Part du Groupe	4 662	6 518	4 206	-28,5%	10,8%
Total de l'état consolidé de la situation financière	80 374	79 548	78 511	1,0%	2,4%
Total des capitaux propres	41 202	38 576	38 971	6,8%	5,7%
Valeur ajoutée brute <sup>1</sup>	17 551	25 015	21 799	-29,8%	-19,5%
Marge brute d'autofinancement <sup>2</sup>	3 527	9 305	5 880	-62,1%	-40,0%

1—La valeur ajoutée brute est définie comme la différence entre les produits des activités ordinaires et les achats.

2—Pour plus d'informations, nous renvoyons à l'état consolidé des flux de trésorerie.

PRINCIPAUX RATIOS CONSOLIDÉS	2009	2008	2007	Var 09-08	Var 09-07
Rentabilité nette des capitaux propres après impôts <sup>1</sup>	11,3%	16,9%	10,8%	-33,1%	4,6%
Marge nette sur ventes <sup>2</sup>	6,1%	8,5%	6,1%	-28,2%	0,2%
Couverture des dettes financières par la marge brute d'autofinancement <sup>3</sup>	1,3	3,4	1,8	-61,8%	-27,8%
Ratio de liquidité au sens large <sup>4</sup>	2,1	2,2	1,7	-6,8%	28,1%

1—Ce ratio indique la rentabilité des fonds que l'actionnaire confie à l'entreprise sous forme de capital à risque (résultat global de l'exercice / capitaux propres).

2—Ce ratio indique la rentabilité d'exploitation après charges non décaissées. Ce ratio mesure donc la quote-part du résultat obtenue par l'entreprise après que toutes les charges d'exploitation aient été portées en compte. Il donne des indications sur l'efficacité relative de l'entreprise après déduction de toutes les charges d'exploitation (résultat opérationnel / produits des activités ordinaires).

3—Ce ratio mesure la part des dettes financières qui pourrait être remboursée par la marge brute d'autofinancement de l'exercice, si l'entreprise ne se réservait aucune autre affectation pour sa marge brute d'autofinancement.

Le ratio étant supérieur à 1, nous constatons que le Groupe est capable de supporter un endettement supplémentaire et les remboursements qui y sont liés. (Marge brute d'autofinancement / Dettes financières + Autres passifs non courants).

4—Ce ratio indique la couverture des fonds de tiers courants par les actifs courants (total des actifs courants / total des passifs courants).

PRINCIPALES DONNÉES PAR ACTION EN EUR	2009	2008	2007	Var 09-08	Var 09-07
Nombre d'actions souscrites (en unités)	396 426	396 426	396 426	0,0%	0,0%
Cours de bourse au 31 décembre	91,60	69,99	102,00	30,9%	-10,2%
Cours de bourse moyen de l'exercice	81,66	81,01	105,01	0,8%	-22,2%
Dividende ordinaire net <sup>1</sup>	4,04	3,85	3,50	5,0%	15,4%
Dividende ordinaire brut <sup>1</sup>	5,39	5,13	4,67	5,0%	15,4%

1—Le dénominateur utilisé est le nombre d'actions souscrites (396 426) moins les actions propres en circulation (50) soit 396 376.

# Qui sommes-nous ?

Le Groupe Moury Construct est un Groupe familial d'une expérience de près de 90 ans spécialisé dans le secteur de la construction à destination des marchés publics et privés.

Avec un chiffre d'affaires supérieur à 92 millions d'euros et plus de 300 membres du personnel, le Groupe se situe parmi les leaders du secteur en Belgique.

Le Groupe Moury Construct est actif dans les segments de la construction résidentielle, non résidentielle et industrielle, ainsi que dans le segment de la rénovation.

Le Groupe Moury Construct intègre également certaines activités essentielles de l'art de construire au travers de ses filiales, succursales ou sociétés liées spécialisées dans le deuxième œuvre du bâtiment :

- Menuiseries générales, isolation thermique et acoustique
- Ferronnerie - menuiserie métallique et aluminium
- Préfabrication d'éléments en béton
- Promotion et montages immobiliers

Savoir-faire, expérience et compétence sont les fondements de la réussite du Groupe Moury Construct.

Construction du centre commercial La Médiacité à Liège.



Construction d'un centre de formations et de colloques pour la CSC à Bouge.



# Bonne résistance des activités et du résultat en 2009 et sérénité pour l'avenir



Mesdames, Messieurs, Chers actionnaires,

Après un exercice 2008 exceptionnel, l'exercice 2009 a été marqué par la bonne résistance des activités et du résultat malgré la crise économique. Le chiffre d'affaires s'élève en effet à € 92,1 millions au 31 décembre 2009, soit une baisse de seulement 1,4 % par rapport à l'exercice précédent, et le résultat après impôt s'établit quant à lui à € 4,7 millions, soit une baisse de 9,7 % par rapport à l'exercice précédent (hormis l'impact exceptionnel des opérations en discontinuité en 2008).

Différentes mesures ont été prises ou mises en œuvre au cours de l'exercice 2009 afin de réduire les frais généraux et de simplifier la structure du Groupe, notamment

le regroupement des activités des filiales Beerts et Mosafer dans deux nouvelles succursales de la SA Moury créées à cet effet le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

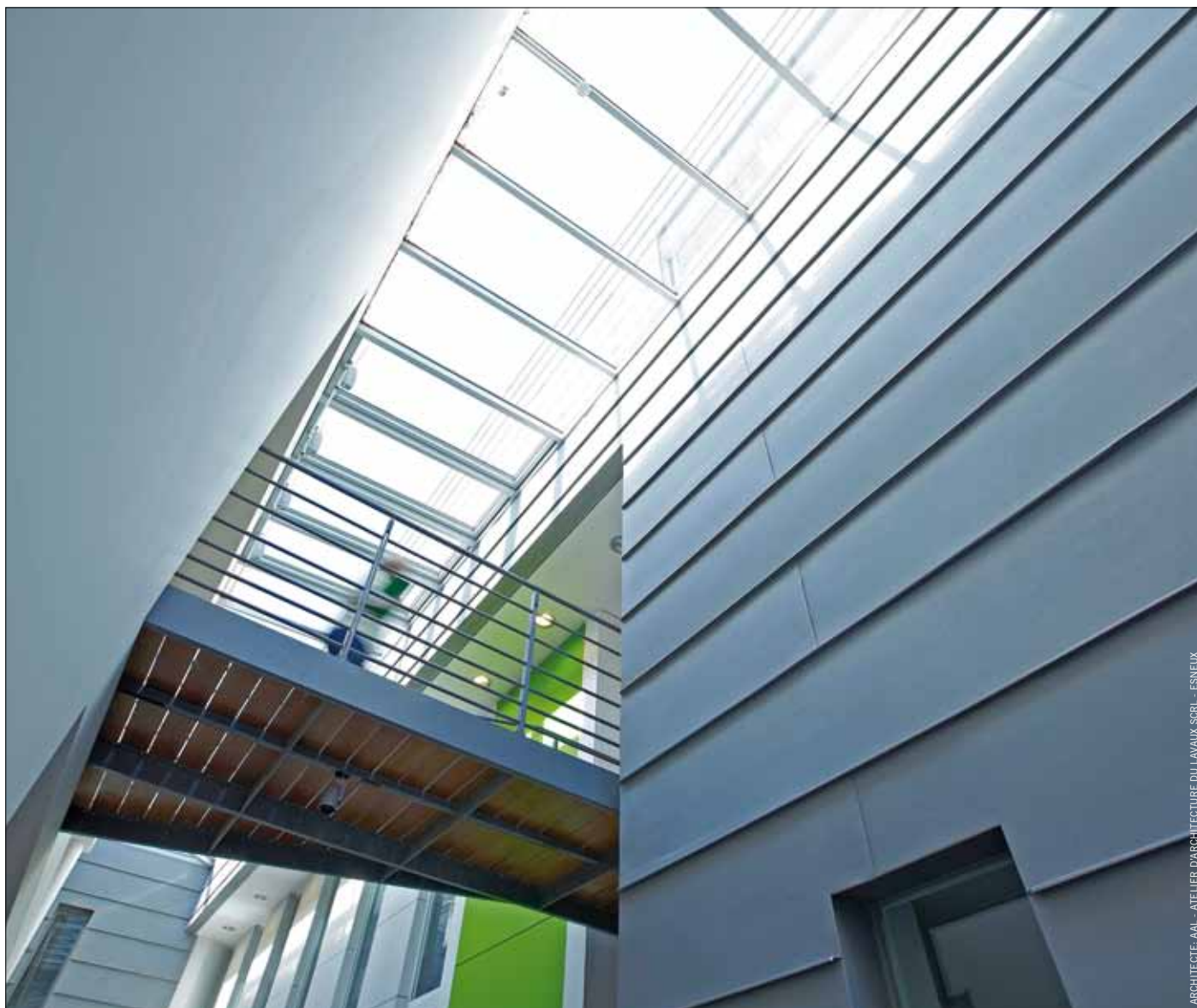
En fonction de cette simplification de la structure amorcée en 2009, mais également en fonction d'un contrôle efficace de nos prix de revient, du respect des délais de construction fixés par nos clients ainsi que de la recherche perpétuelle d'un niveau de qualité optimum, nous avons pu réaliser un ratio de marge nette sur ventes de 6,1 % largement supérieur à la moyenne du secteur (3,6 % en 2008, source Sector, édition 2009), mais néanmoins en baisse par rapport au record de 2008 (8,5 %).

Notre situation de trésorerie consolidée au sens large au 31 décembre 2009 s'élève à € 38,7 millions, soit € 97,5 par titre Moury Construct, ce qui témoigne du caractère fort défensif de l'action Moury Construct.

Le Conseil d'administration a décidé de soumettre à l'Assemblée générale du 25 mai 2010 **la distribution d'un dividende net par action de € 4,0425, en hausse de 5 % par rapport à l'exercice précédent**. Le dividende net par action plus « strip vvpr » s'élèvera quant à lui à € 4,5815, soit un rendement dividendaire brut de 6,6 % par rapport au cours moyen de l'action Moury Construct au cours de l'exercice 2009 (€ 81,66).

Construction du centre commercial La Médiacité à Liège.





ARCHITECTE : AAL - ATELIER D'ARCHITECTURE DU LAVAUX SRL - ESNEUX

Construction d'une usine et de bureaux pour la SA Schreder.

Les tendances concernant le marché de la construction demeurant actuellement incertaines et la reprise du travail début 2010 ayant été fortement perturbée par de rudes conditions climatiques hivernales, il est actuellement difficile d'émettre des prévisions précises pour l'exercice 2010. **Le niveau du carnet de commande est cependant très encourageant puisqu'il s'élève à près de € 95 millions au 28 février 2010** (contre € 80 millions au 31 décembre 2009), soit un niveau équivalent à celui de février 2009.

La solidité de notre carnet de commandes me permet donc d'envisager l'avenir avec sérénité.

Parmi les chantiers importants en cours de réalisation et les commandes récentes, nous relevons notamment la construction d'une maison de repos pour le CPAS de Welkenraedt, la construction d'une école

à Tongres, la construction d'un immeuble Biotech II à Gosselies, la rénovation et l'extension de deux écoles à Raeren et, en société momentanée, la construction des nouveaux bâtiments de la RTBF dans le quartier du Longdoz à Liège, la construction d'un centre commercial et d'un hôtel dans le complexe « Groen Brugge » (40 000 m<sup>2</sup>) à Bruges et la restauration de l'Opéra Royal de Wallonie à Liège.

Pour terminer, je tiens à remercier au nom du Conseil d'administration, l'ensemble de nos collaborateurs, partenaires et actionnaires, qui ont contribué à notre succès avec enthousiasme.

Je les remercie plus particulièrement pour la confiance qu'ils nous ont témoignée par le passé et qu'ils continueront, je l'espère, à nous témoigner dans le futur.

**Georges MOURY**

Président du Conseil d'administration  
Moury Construct SA

# Conseil d'administration



**GEORGES MOURY**  
PRÉSIDENT ADMINISTRATEUR EXÉCUTIF

Georges Moury est titulaire d'un diplôme en Administration des Affaires de l'Université de Liège depuis 1971. Il est membre du comité du siège de Liège de la Banque ING. Il occupe le poste d'administrateur non exécutif au sein de la société coopérative du Cautionnement Collectif à Bruxelles, du Bureau SECO, du Groupe « Pour HEC-Ulg » de l'université de Liège et de la Start up Invest SA du Groupe Meuse Invest. Il est Vice-Président du Conseil d'administration de la société coopérative des Assurances Fédérales à Bruxelles.

Mandats et fonction au sein du Groupe Moury Construct: Georges Moury, **chargé de la gestion journalière du Groupe Moury Construct**, est également **administrateur de la SA Les entreprises G Moury, administrateur de la filiale SC Mosabois, Administrateur-délégué de la SA Bemat et administrateur de la SC SARI FINANCE**, actionnaire majoritaire de SA Moury Construct. Il est **Président du Conseil d'administration de la SA Moury Construct** depuis l'Assemblée générale du 29 août 1996.



**GILLES-OLIVIER MOURY**  
ADMINISTRATEUR EXÉCUTIF

Gilles-Olivier Moury est diplômé en sciences de gestion de l'Université de Liège depuis 1998. Il est également titulaire d'un certificat universitaire 3<sup>ème</sup> cycle en immobilier d'entreprises de l'École de Commerce Solvay et d'un certificat universitaire en Normes IAS/IFRS de l'UCL.

Mandats et fonction au sein du Groupe Moury Construct: Gilles-Olivier Moury est **administrateur de la SA Les entreprises G Moury** depuis le 25 avril 2008 et était administrateur gérant de la SC Mosafer jusqu'à son absorption par de la SA Les entreprises G Moury avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Il est actif dans la gestion financière et commerciale des filiales du Groupe. Il est **administrateur de la SA Moury Construct** depuis l'Assemblée générale du 27 mai 1999.



**JEAN-PAUL FELDBUSCH**  
ADMINISTRATEUR  
NON EXÉCUTIF INDÉPENDANT

Jean-Paul Feldbusch est titulaire d'une Licence en Sciences Politiques et Diplomatiques de l'U.L.B. et d'un MBA en management public de l'École de Commerce Solvay. Jean-Paul Feldbusch est Président Administrateur Délégué de la société financière mixte (privé-public) d'investissements de capital à risque, la SA NAMUR-INVEST. Il est également Président Administrateur Délégué de la SA Soficatra à Bruxelles.

Mandat au sein du Groupe Moury Construct: Il est **membre du Conseil d'administration de la SA Moury Construct** depuis l'Assemblée générale extraordinaire du 29 août 1996.

# Comité de direction



**MARC LIBEAU**  
**Directeur technique et administrateur - G Moury SA (depuis 1973).**  
Marc Libeau est ingénieur industriel en construction.



**BERNARD BUKENS**  
**Directeur technique adjoint - G Moury SA (depuis 2007).**  
Bernard Bukens est architecte.



**DIDIER BALÉRIAUX**  
**Directeur Général - Bemat SA (depuis 1985).**  
Didier Balériaux est ingénieur industriel en construction.



**ANDRÉ MARTIN**  
**Directeur technique - Bemat SA (depuis 1982).**  
Siège de Bruxelles.  
André Martin est ingénieur industriel en construction.



**FRANCIS LEMMENS**  
ADMINISTRATEUR  
NON EXÉCUTIF

Francis Lemmens est titulaire d'un diplôme en Administration des Affaires de l'Université de Liège. Il assure à titre principal la gestion de la SA Lemmens.

Mandat au sein du Groupe Moury Construct: Francis Lemmens est **Président du Conseil d'administration de la SA Bemat**. Il est **membre du Conseil d'administration de la SA Moury Construct** depuis l'Assemblée générale du 23 mai 1997.



**EDGAR HOLLANGE**  
ADMINISTRATEUR  
NON EXÉCUTIF INDÉPENDANT

Licencié en Sciences Économiques et financières de l'Université de Liège. Edgar Hollange a été directeur pour la Wallonie et Bruxelles de la Banque IPPA. Il a été également responsable des fusions et acquisitions à la Maison de Bourse PITTI - PETERCAM.

Mandat au sein du Groupe Moury Construct: Edgar Hollange est **membre du Conseil d'administration de la SA Moury Construct** depuis l'Assemblée générale du 19 janvier 1988.



**MICHEL MERSCH**  
ADMINISTRATEUR  
NON EXÉCUTIF INDÉPENDANT

Michel Mersch est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Liège. Il est avocat honoraire du cabinet SC Henri-Mersch et a été Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Liège.

Mandat et fonction au sein du Groupe Moury Construct: Michel Mersch est **membre du Conseil d'administration de la SA Moury Construct** depuis l'Assemblée générale du 23 mai 2006.



**PIERRE-FRANÇOIS HORION**  
ADMINISTRATEUR  
NON EXÉCUTIF

Pierre-François Horion est **membre du Conseil d'administration de la SA Moury Construct** depuis l'Assemblée générale du 29 août 1996.



**PIET BAMELIS**

**Administrateur délégué - Beerts Bouwwerken SA (depuis 1974)** jusqu'à son absorption par la SA G Moury avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010. **Administrateur G Moury SA (depuis 2010)** et en charge de la gestion journalière de la succursale Beerts Bouwwerken. Piet Bamelis est ingénieur civil de la KUL et titulaire d'un diplôme post-universitaire en économie de l'UFSIA d'Anvers.



**GUY JACQUET**

**Directeur financier - Groupe Moury Construct (depuis 1970).**

Guy Jacquet est expert comptable et titulaire d'un certificat universitaire en Normes IAS/IFRS de l'UCL.



**CHRISTOPHE ERNST**

**Directeur financier adjoint - Groupe Moury Construct (depuis 2009).** Christophe Ernst est reviseur d'entreprises, licencié en sciences de gestion de l'Université de Liège et titulaire d'un master en business analysis de l'université de Leicester (UK).



**JEAN-MARIE BACKÈS**

**Directeur administratif et des ressources humaines - Groupe Moury Construct (depuis 2000).**

Jean-Marie Backès est titulaire d'un graduat en comptabilité.

# Faits marquants de l'exercice

## RATIO DE MARGE NETTE SUR VENTE DE 6,1 %

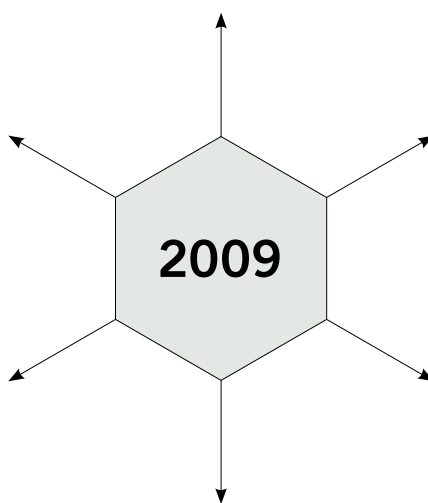
Ce qui est supérieur à la moyenne du secteur (3,6 % en 2008 - Source : Sector, édition 2009).

## BONNE RÉSISTANCE DES ACTIVITÉS ET DU RÉSULTAT MALGRÉ LA CRISE ÉCONOMIQUE

Baisse du chiffre d'affaires limitée à **1,4 %**.  
Baisse du résultat après impôts des opérations en continuité limitée à **9,7 %**.

## MAINTIEN D'UNE ACTIVITÉ SOUTENUE EN 2010

En fonction du carnet de commande du Groupe qui s'élève à **€ 94,9 millions** au 28 février 2010.



## SOLIDITÉ DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE

Au sens large, la trésorerie du Groupe s'élève à **€ 38,7 millions** au 31 décembre 2009, soit **€ 97,5** par action.

## HAUSSE DU DIVIDENDE DE 5 %

par rapport à l'exercice précédent, soit € 4,0425 net par action (et € 4,5815 net par action plus « strip VVPR ») et un rendement dividendaire brut de **6,6 %** par rapport au cours moyen de l'exercice 2009.

## SIMPLIFICATION DE LA STRUCTURE DU GROUPE

Les filiales Mosafer SC et Beerts Bouwwerken NV ont été absorbées par Les Entreprises G Moury SA lors de fusions qui prennent effet le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Depuis cette date, les activités des deux filiales absorbées sont logées dans deux succursales créées à cet effet par la SA Les Entreprises G Moury.

Construction du centre commercial La Médiacité à Liège.



Construction d'un hall de stockage et de bureaux pour la SA Energys.







Construction d'un hall de stockage et de bureaux pour la SA Schreder.

## Stratégie

Le Groupe Moury Construct présente un ensemble intégré d'entreprises industrielles toutes centrées sur le métier de la construction de bâtiments, structuré de manière claire et transparente.

Le Groupe fonde son développement sur les axes stratégiques suivants :

**Poursuite de la croissance externe** par la mise en place d'alliances et/ou rachats sélectifs de sociétés spécialisées dans le secteur de la construction dont la politique de gestion est compatible avec celle du Groupe. Cette politique vise également des entreprises présentes sur des marchés géographiquement situés au-delà du rayon d'efficacité optimum de ses entreprises. Le Groupe est en outre intéressé par des entreprises du secteur de parachèvements et/ou de techniques spéciales.

**Poursuite de la croissance interne** par le respect rigoureux des principes de gestion qui ont assuré jusqu'à présent un développement régulier et contrôlé de ses activités. Ces principes de base ont toujours consisté à valoriser :

- la dimension humaine qui se traduit par des relations directes des responsables avec le client et dans les relations sociales à l'intérieur du Groupe ;
- le maintien d'une tradition familiale la distinguant de ses principaux concurrents ;
- la proximité des centres de décision ;
- la rapidité de la prise de décision ;
- un minimum de frais fixes de structure ;
- une excellente productivité de l'ensemble du personnel grâce à une politique d'intéressement aux résultats ;

- le recours aux meilleurs sous-traitants du secteur ;
- un contrôle précis de l'exécution des travaux ;
- une politique d'investissements réguliers.

Cette politique managériale est mise en œuvre par une équipe de gestionnaires, de responsables de chantiers et de cadres disposant d'une excellente expertise dans leur branche. L'autonomie de gestion dont disposent les personnes compétentes permet une importante responsabilisation à tous les échelons du Groupe ainsi qu'un contrôle précis et permanent des différents sous-traitants. Le taux de rotation du personnel qui résulte de cette politique est extrêmement faible.

# Le marché de la construction et le Groupe Moury Construct

L'évolution du Groupe Moury Construct est étroitement liée à celle du marché belge de la construction. Celui-ci est frappé par la crise économique et par une forte concurrence mais reste caractérisé par une croissance à long terme constante mais néanmoins limitée, avec des différences considérables dans l'évolution de la conjoncture entre les marchés géographiques et entre les différents segments de marché.

## LES ACTIVITÉS DU GROUPE MOURY CONSTRUCT

Le Groupe Moury Construct se développe principalement à travers les différents segments suivants :

- ➔ **La rénovation** comprend l'entretien, la réparation et la modernisation des bâtiments existants, qu'ils soient résidentiels ou non. Sur le plan national, il s'agit d'un segment important du marché de la construction et celui qui est aussi le moins exposé aux fluctuations de la conjoncture.
- ➔ **La construction résidentielle** englobe la construction de nouvelles habitations. C'est par ordre d'importance le second segment de marché de la construction en Belgique.

- ➔ **La construction non résidentielle** couvre à la fois la construction de bureaux, bâtiments industriels et espaces commerciaux pour le secteur privé et la construction d'immeubles à l'initiative des pouvoirs publics, comme des hôpitaux et des écoles.

- ➔ **La construction industrielle** est moins stable que la rénovation car davantage tributaire de facteurs d'environnement économique : son évolution dépend de la conjoncture, plus précisément de la confiance des consommateurs et des taux hypothécaires.

- ➔ **La construction privée non résidentielle** est en grande partie déterminée par le climat économique général. La construction publique non résidentielle, par contre, dépend étroitement de la politique d'investissement et de dépenses suivie par les pouvoirs publics.

## LES CLIENTS DU GROUPE MOURY CONSTRUCT

Les clients du Groupe Moury Construct peuvent être classés en deux catégories : les clients publics et les clients privés.

Les clients publics englobent tout organisme travaillant au nom de l'État ou toute autre personne de droit public. Les clients publics comprennent également les institutions universitaires entièrement ou partiellement subventionnées par l'État ainsi que les personnes morales dans lesquelles les pouvoirs publics détiennent un intérêt prépondérant et dont le Roi arrête la liste.

Les clients privés représentent tous ceux qui ne rentrent pas dans le champ d'application détaillé ci-dessus.

Construction d'un complexe bibliothèque et appartements à Kortesseem.



Construction du centre commercial « Groen Brugge » et d'un Etap Hotel à Bruges.



# Chiffres-clés et principaux ratios

## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers d'EUR)	2009	2008	2007	Var 09-08	Var 09-07
<b>ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL</b>					
Produits des Activités Ordinaires	92722	93836	86249	-1,2 %	7,5 %
Chiffre d'affaires	92090	93387	85258	-1,4 %	8,0 %
Résultat opérationnel	5662	7969	5254	-28,9 %	7,8 %
Résultat Financier	1060	842	989	25,9 %	7,2 %
Résultat avant impôts	6722	8822	6255	-23,8 %	7,5 %
Impôts sur le résultat	2060	3659	2049	-43,7 %	0,5 %
Résultat après impôts des opérations en continuité	4662	5163	4206	-9,7 %	10,8 %
Résultat net des opérations en discontinuité	0	1355	0	-	-
Résultat global de l'exercice	4662	6518	4206	-28,5 %	10,8 %
Valeur ajoutée brute <sup>(1)</sup>	17551	25015	21799	-29,8 %	-19,5 %
Marge brute d'autofinancement <sup>(2)</sup>	3527	9305	5880	-62,1 %	-40,0 %
<b>ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b>					
Total des actifs non courants	20713	20940	29557	-1,1 %	-29,9 %
Total des actifs courants	59661	58608	48954	1,8 %	21,9 %
<b>Total de l'actif</b>	<b>80374</b>	<b>79548</b>	<b>78511</b>	<b>1,0 %</b>	<b>2,4 %</b>
Total des capitaux propres	41202	38576	38971	6,8 %	5,7 %
Total des passifs non courants	10032	13112	10616	-23,5 %	-5,5 %
Total des passifs courants	29140	27860	28924	4,6 %	0,7 %
<b>Total du passif</b>	<b>80374</b>	<b>79548</b>	<b>78511</b>	<b>1,0 %</b>	<b>2,4 %</b>

1 — La valeur ajoutée brute est définie comme la différence entre les produits des activités ordinaires et les achats.

2 — Pour plus d'informations, nous renvoyons à l'état consolidé des flux de trésorerie.

## PRINCIPAUX RATIOS CONSOLIDÉS

	2009	2008	2007	Var 09-08	Var 09-07
Rentabilité nette des capitaux propres après impôts <sup>1</sup>	11,3 %	16,9 %	10,8 %	-33,1 %	4,6 %
Marge nette sur ventes <sup>2</sup>	6,1 %	8,5 %	6,1 %	-28,2 %	0,2 %
Couverture des dettes financières par la marge brute d'autofinancement <sup>3</sup>	1,3	3,4	1,8	-61,8 %	-27,8 %
Ratio de liquidité au sens large <sup>4</sup>	2,1	2,2	1,7	-6,8 %	28,1 %

1 — Ce ratio indique la rentabilité des fonds que l'actionnaire confie à l'entreprise sous forme de capital à risque (résultat global de l'exercice / capitaux propres).

2 — Ce ratio indique la rentabilité d'exploitation après charges non décaissées. Ce ratio mesure donc la quote-part du résultat obtenue par l'entreprise après que toutes les charges d'exploitation aient été portées en compte. Il donne des indications sur l'efficacité relative de l'entreprise après déduction de toutes les charges d'exploitation (résultat opérationnel / produits des activités ordinaires).

3 — Ce ratio mesure la part des dettes financières qui pourrait être remboursée par la marge brute d'autofinancement de l'exercice, si l'entreprise ne se réservait aucune autre affectation pour sa marge brute d'autofinancement.  
Le ratio étant supérieur à 1, nous constatons que le Groupe est capable de supporter un endettement supplémentaire et les remboursements qui y sont liés. (Marge brute d'autofinancement / Dettes financières + Autres passifs non courants).

4 — Ce ratio indique la couverture des fonds de tiers courants par les actifs courants (total des actifs courants / total des passifs courants).

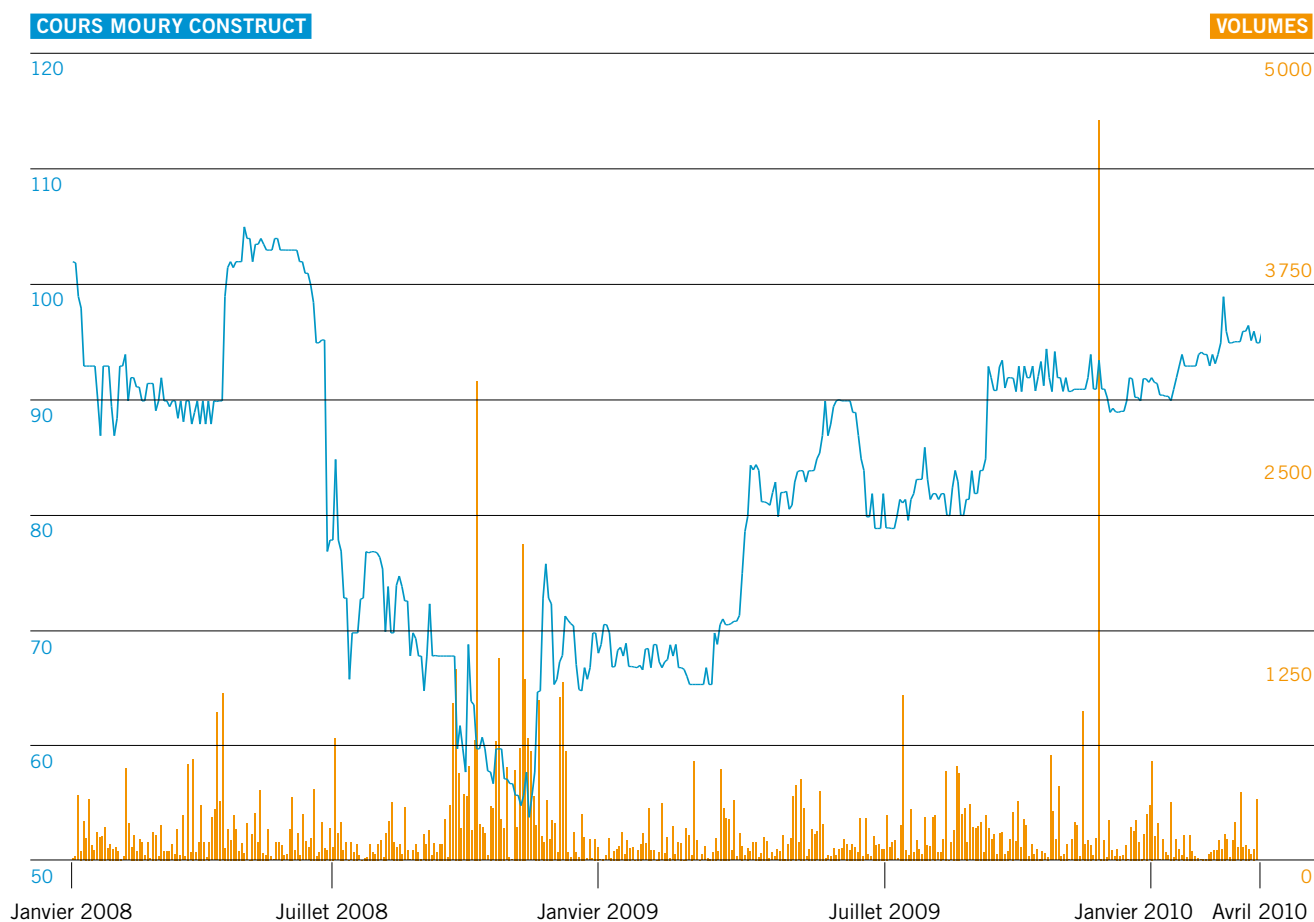
## PRINCIPALES DONNÉES PAR ACTION

En EUR	2009	2008	2007	Var 09-08	Var 09-07
Nombre d'actions souscrites (en unités)	396426	396426	396426	0,0%	0,0%
Cours de bourse le 31 décembre	91,60	69,99	102,00	30,9%	-10,2%
Cours de bourse moyen	81,66	81,01	105,01	0,8%	-22,2%
Dividende ordinaire net <sup>1</sup>	4,04	3,85	3,50	5,0%	15,4%
Dividende ordinaire brut <sup>1</sup>	5,39	5,13	4,67	5,0%	15,4%
Marge brute d'autofinancement consolidée par action <sup>1</sup>	8,9	23,5	14,8	-62,1%	-39,9%
Résultat global de l'exercice par action <sup>1</sup>	11,8	16,4	10,6	-28,2%	11,3%
Résultat opérationnel par action <sup>1</sup>	14,3	20,1	13,2	-28,9%	8,3%
Capitaux propres par action <sup>1</sup>	103,9	97,3	98,0	6,8%	6,0%

1 — Le dénominateur utilisé est le nombre d'actions souscrites (396426) moins les actions propres en circulation (50) soit 396376.

# Informations boursières

## COURS MOURY CONSTRUCT



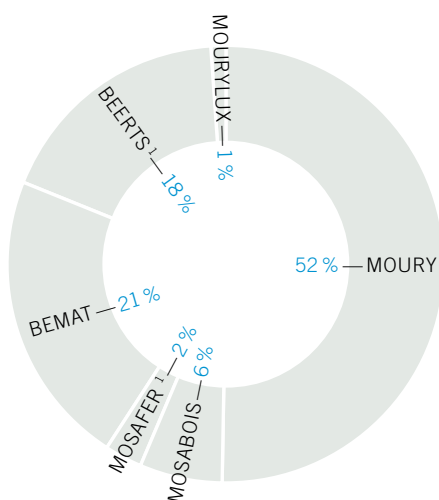
# Évolution des effectifs du Groupe

Au 31 décembre 2009, le Groupe Moury Construct comptait 309 collaborateurs.  
L'évolution des effectifs du Groupe peut être résumée comme suit :

ANNÉE	CADRES	EMPLOYÉS	OUVRIERS	TOTAL
2006	7	65	297	369
2007	8	77	282	367
2008	9	69	270	348
2009	9	66	234	309

## RÉPARTITION (EN %) DE L'FFECTIF TOTAL ENTRE LES DIFFÉRENTES SOCIÉTÉS DU GROUPE

La répartition des effectifs entre les différentes sociétés du Groupe peut être résumée comme suit :



EFFECTIF TOTAL	
MOURY	161
MOSABOIS	17
MOSAFER¹	6
BEMAT	66
BEERTS¹	55
MOURYLUX	4
<b>TOTAL</b>	<b>309</b>

La politique de gestion des ressources humaines vise à valoriser les compétences, garantir l'égalité des chances à l'embauche, offrir des conditions de travail sécurisées et assurer un dialogue social adapté et efficace.

La motivation et la compétence de tous nos collaborateurs sont d'une importance capitale pour l'avenir de notre Groupe.

Dans un but de continuité et de progression, le Groupe n'hésite pas à offrir des formations, tant internes qu'externes à ses collaborateurs. Nous procédons chaque année à l'évaluation de tous nos collaborateurs.

1 — Ces deux filiales ont été absorbées par la SA G Moury avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010.  
Leurs activités sont logées dans deux succursales créées à cet effet par la SA G Moury le 1<sup>er</sup> janvier 2010.





# Rapport de gestion

BUREAU D'ARCHITECTURE T.H. LANOTTE

Construction d'un centre de formations et de colloques pour la CSC à Bouge.

Construction d'un complexe bibliothèque et appartements à Kortesseem.



ARCHITECTE: MARC JUMAE

Construction d'une usine et de bureaux pour la SA Schreder.



ARCHITECTE: AAL - ATELIER D'ARCHITECTURE DU LAVAUX SRL - ESNEUX

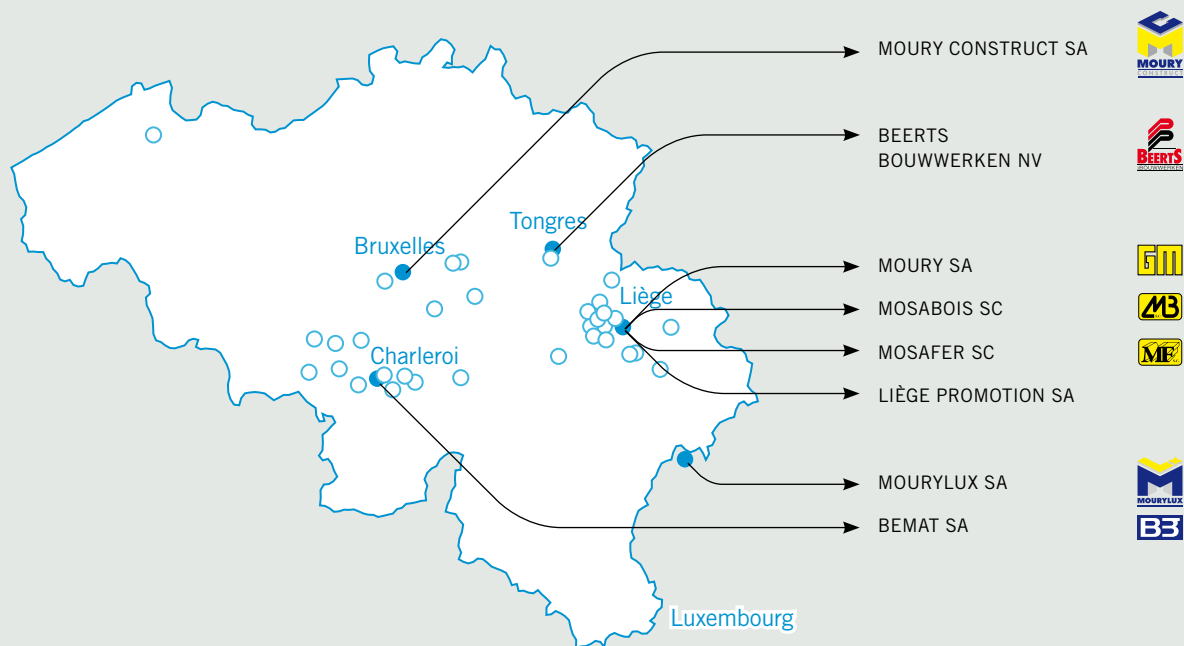
Construction du centre commercial La Médiacité à Liège.



ARCHITECTE: JASPERS EYERS & PARTNERS

# 1/ PRÉSENTATION DU GROUPE MOURY CONSTRUCT

## Situation géographique



○ Principaux chantiers en cours en avril 2010

# Commentaires sur les chiffres-clés consolidés du Groupe Moury Construct



Construction du centre commercial La Médiacité à Liège.

Les chiffres clés de l'état du résultat global consolidé de la SA Moury Construct (selon les normes IFRS) sont les suivants :

En milliers d'EUR	2009	2008	Var. 09-08
Produits des activités ordinaires	92 722	93 836	-1,2 %
Chiffre d'affaires	92 090	93 387	-1,4 %
Résultat opérationnel	5 662	7 969	-28,9 %
Résultat financier	1 060	842	25,9 %
Résultat des participations mises en équivalence	0	11	-
Résultat avant impôts des opérations en continuité	6 722	8 822	-23,8 %
Impôts sur le résultat	2 060	3 659	-43,7 %
Résultat après impôts des opérations en continuité	4 662	5 163	-9,7 %
Résultat net des opérations en discontinuité	0	1 355	-
Résultat de l'exercice	4 662	6 518	-28,5 %
Autres éléments du résultat global	0	0	-
Résultat global de l'exercice	4 662	6 518	-28,5 %
► Part du Groupe	4 662	6 518	-28,5 %
► Intérêts minoritaires	0	0	-

Le chiffre d'affaires s'établit à € 92,1 millions au 31 décembre 2009 contre € 93,4 millions au 31 décembre 2008, soit une baisse très limitée de 1,4 % par rapport au niveau record de l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel s'élève à € 5,7 millions au 31 décembre 2009 par rapport au record de € 8,0 millions atteint lors de l'exercice précédent, soit une baisse de 28,9 % (pour rappel, le résultat opérationnel au 31 décembre 2007 s'élevait à € 5,3 millions). Cette baisse est essentiellement liée à une concurrence de plus en plus importante en période de crise économique.

Il convient aussi de préciser que l'exercice 2009 est marqué par la reprise de provisions

en fonction de l'évolution favorable de certains chantiers et de certains litiges.

Le ratio de marge nette (résultat opérationnel / produit des activités ordinaires) s'établit néanmoins à 6,1 % au 31 décembre 2009 (contre 8,5 % au 31 décembre 2008) et reste donc largement supérieur à la moyenne du secteur (3,6 % en 2008 - Source : Analyse financière Sector Septembre 2009).

Le résultat financier est en hausse de 25,9 % et s'élève à € 1,1 million au 31 décembre 2009 contre € 0,9 million au 31 décembre 2008 en fonction notamment de la hausse de la juste valeur de certains actifs financiers en portefeuille.

Le résultat avant impôts s'élève € 6,7 millions au 31 décembre 2009 contre € 8,8 millions au 31 décembre 2008. La baisse de 23,8 % provient essentiellement de la réduction des marges mais souffre aussi de la comparaison avec un exercice 2008 exceptionnel qui affichait le meilleur résultat depuis l'entrée en bourse de Moury Construct (pour rappel le résultat avant impôts au 31 décembre 2007 s'élevait à € 6,3 millions).

Le résultat après impôts des opérations en continuité affiche une baisse limitée à 9,7 % par rapport à l'exercice 2008 et s'établit à € 4,7 millions.

Construction d'un hall relais à Fleurus pour Igretec.



Construction d'un hall de stockage et de bureaux pour la SA Energys.





Le résultat global de l'exercice s'élève également à € 4,7 millions au 31 décembre 2009 contre € 6,5 millions lors de l'exercice précédent qui, pour rappel, était fortement influencé par le résultat net des opérations en discontinuité de € 1,4 millions lié aux cessions d'immeubles du Groupe à la sicafi Immo Moury et aux scissions partielles de la SA Entreprises G Moury et de la SA Bemat afin de transférer leur immeuble d'exploitation à la sicafi Immo Moury. Pour rappel, le résultat global de l'exercice 2007 s'élevait à € 4,2 millions.

Les chantiers se déroulent conformément aux prévisions et toutes les filiales ont contribué positivement au résultat à l'exception de Mosafer SC qui dégage une perte peu significative dans l'ensemble du Groupe (€ 18 milliers).

La contribution des filiales aux principaux chiffres-clés du Groupe Moury Construct (selon les normes IFRS) est la suivante :

#### CONTRIBUTION DES FILIALES AU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE

En milliers d'EUR	2009		2008		Var. 09-08
MOURY CONSTRUCT SA (holding faïtier)	0	-	0	-	-
BEMAT SA	12883	14,0%	17837	19,1%	-27,8%
BEERTS SA	18472	20,0%	16177	17,3%	14,2%
MOSABOIS SC	1239	1,3%	873	0,9%	41,9%
MOSAFER SC	421	0,5%	105	0,1%	-
MOURY SA	58999	64,1%	58310	62,4%	1,2%
MOURLUX SA	76	0,1%	85	0,1%	-10,6%
<b>TOTAL</b>	<b>92090</b>	<b>100,0%</b>	<b>93387</b>	<b>100,0%</b>	<b>-1,4%</b>

#### CONTRIBUTION DES FILIALES AU RÉSULTAT NET DU GROUPE

En milliers d'EUR	2009	2008	Var. 09-08
MOURY CONSTRUCT SA (holding faïtier)	234	-411	-
BEMAT SA	555	1562	-64,5%
BEERTS SA	228	235	-3,0%
MOSABOIS SC	256	198	29,3%
MOSAFER SC	-18	43	-
MOURY SA	3398	4817	-29,5%
MOURLUX SA	9	62	-85,5%
LIÈGE PROMOTION SA (mis en équivalence)	0	12	-100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>4662</b>	<b>6518</b>	<b>-28,5%</b>

Construction d'une usine et de bureaux pour la SA Schreder.



Construction d'un centre de formations et de colloques pour la CSC à Bouge.



# Prévisions pour 2010

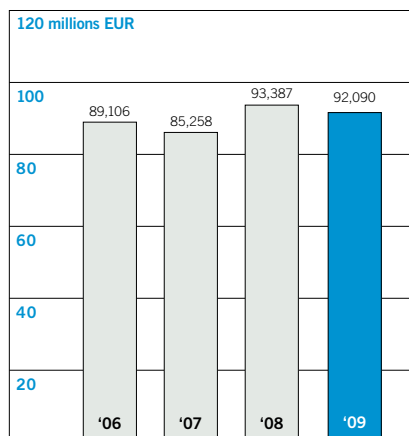
Les tendances concernant le marché de la construction demeurent actuellement incertaines et la reprise du travail a été fortement perturbée par les conditions climatiques hivernales difficiles depuis le début de l'exercice 2010. Dans ce contexte, il est actuellement difficile d'émettre des prévisions précises pour l'exercice 2010. Le niveau du carnet de commande est cependant encourageant puisqu'il s'élève à € 94,9 millions au 28 février 2010 (contre € 94 millions au 16 mars 2009, € 78 millions au 30 septembre 2009 et € 80 millions au 31 décembre 2009).

Parmi les commandes récentes nous relevons notamment la construction d'une maison de repos pour le CPAS de Welkenraedt, la construction d'une école à Tongres, la construction d'un immeuble Biotech II à Gosselies, la rénovation et l'extension de deux écoles à Raeren et, en société momentanée, la construction des nouveaux bâtiments de la RTBF à Liège et la restauration de l'Opéra Royal de Wallonie à Liège.

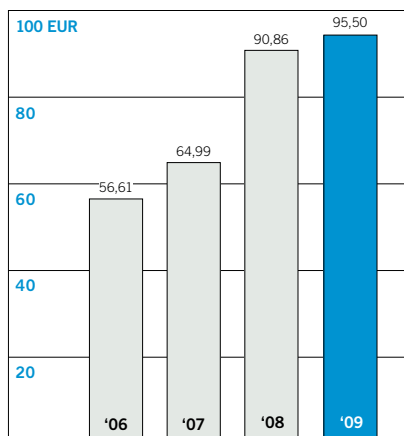
Au 31 décembre 2009, le Groupe Moury Construct possède une trésorerie totale de € 38,7 millions<sup>1</sup> et un endettement financier

quasi-inexistant (le seul endettement est celui relatif au financement du projet Forem à Liège en 15 ans à hauteur de € 1 851 milliers, compensé par une créance d'un montant de € 2 323 milliers à l'actif). Le Groupe Moury Construct possède les ressources nécessaires afin de mener une politique prudente d'intégration verticale et/ou horizontale de sociétés du secteur du bâtiment. Par ailleurs, le Groupe visera à maintenir une croissance organique stable de ses filiales actuelles.

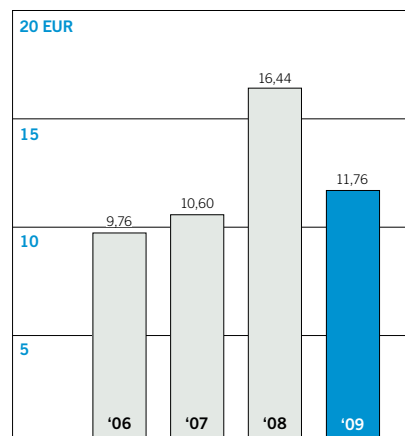
## ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (EN MILLIERS D'EUROS)



## ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE<sup>2</sup> CONSOLIDÉE PAR ACTION (EN EUROS)



## ÉVOLUTION DU RÉSULTAT GLOBAL PART DU GROUPE PAR ACTION (EN EUROS)



1 — Ce chiffre de 38,7 millions provient de la somme de la rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » de € 36 millions et de la valeur de marché des obligations en portefeuille pour un total de € 2,7 millions.

2 — Calculé comme la somme de « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et des « Autres actifs financiers courants » dont le terme est supérieur à 3 mois mais inférieur à 1 an.

# Commentaires sur les chiffres-clés statutaires de la SA Moury Construct



Construction d'un centre de formations et de colloques pour la CSC à Bouge.

Les chiffres-clés du compte de résultats statutaire de la SA Moury Construct (selon les normes belges) sont les suivants :

En milliers d'EUR	2009	2008	Var. 09-08
Ventes et prestations	218	13	NS
Résultat d'exploitation	-71	-283	74,9 %
Résultat financier	4374	2650	65,0 %
Résultat exceptionnel	-200	-144	-39,6 %
Résultat avant impôts	4384	2223	97,2 %
Résultat après impôts	4384	2224	97,1 %
Capitaux propres	32053	29806	7,5 %
Total du bilan	34769	32391	7,3 %

En tant que holding faitier du Groupe Moury Construct, le compte de résultats de la société est principalement constitué de frais de gestion facturés aux filiales du Groupe depuis l'exercice 2009 (€ 204 milliers au 31 décembre 2009), de frais généraux (€ 288 milliers au 31 décembre 2009), des résultats des placements de trésorerie et des frais financiers (résultat financier de € 24 milliers au 31 décembre 2009) et des dividendes décrétés et payés par les différentes filiales en 2009 (€ 4350 milliers au 31 décembre 2009).

Au 31 décembre 2009, on note également une moins-value exceptionnelle de € 201 milliers liée à la cession des titres de Mosafer SC et Beerts Bouwwerken NV à la filiale Moury SA. Pour rappel, au 31 décembre 2008, le résultat exceptionnel était essentiellement constitué de la moins-value de € 149 milliers dégagée lors de la cession des titres de Beheer Beerts NV.

## Modification du périmètre de consolidation

Il n'y a eu aucun changement significatif du périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2009.

# Actions propres

Le portefeuille d'actions propres s'élève à 50 actions pour un total de € 3 499,50 au 31 décembre 2009. Il n'y a eu aucun mouvement lors de l'exercice 2009.

Pour rappel, lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 mars 2009, il a été décidé d'autoriser les Conseils d'administration

de Moury Construct SA et des filiales sur lesquelles Moury Construct SA exerce son contrôle, de procéder pendant une période de cinq ans prenant cours le 5 mars 2009, à l'acquisition d'actions à concurrence d'un nombre maximum de 20 % du nombre d'actions émises, soit 79 285 actions.

## Opérations sur le capital

Sans objet.

## Indépendance et compétence du Comité d'audit

Monsieur Feldbusch est président du Comité d'audit de Moury Construct depuis sa création le 26 mai 2009.

Le conseil justifie de la compétence de Monsieur Feldbusch en matière de comptabilité et d'audit par son parcours professionnel ainsi que ses différents titres et qualités.

# Propositions à l'Assemblée générale



Construction d'un hall de stockage et de bureaux pour la SA Energys.

Le Conseil d'administration de Moury Construct SA propose à l'Assemblée générale d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2009.

Le Conseil d'administration propose les affectations et prélèvements suivants	
Bénéfice de l'exercice à affecter	€ 4 384 752,43
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	€ 4 371 859,10
Dotations aux réserves pour actions propres	- € 561,23
Dotations à la réserve légale	-€ 219 196,97
Rémunération du capital	-€ 2 136 466,64
Report à nouveau	-€ 6 400 386,69

Le dividende brut par action de € 5,39 (soit un dividende net par action de € 4,0425 et un dividende net plus « strip VVPR » de € 4,5815), en hausse de 5 % par rapport à

celui décrété lors de l'exercice précédent, sera payable à partir du 17 juin 2010 contre remise du coupon n°25 au siège social et aux guichets de la Banque BNP Paribas FORTIS.

# Nominations statutaires



Construction du centre commercial La Médiacité à Liège.

## ADMINISTRATEURS

Il n'y eu aucune démission, aucun renouvellement et aucune nomination d'administrateur au cours de l'exercice 2009. À la date d'arrêt des comptes par le Conseil d'administration le 26 mars 2010, le Conseil d'administration est composé comme suit :

<sup>1</sup> — Administrateurs non exécutifs indépendants au sens de l'article 524 §4, alinéa 2 du Code des sociétés applicable jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2011.

## COMMISSAIRE

Pour rappel, l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2008 a nommé Madame Dominique Hermans commissaire de la SA Moury Construct pour un mandat de trois ans. Les émoluments annuels du commissaire ont été fixés à € 10 000 indexés.

Les mandats du collège de commissaires composé de Madame Dominique Hermans et la SCPRL Saintenoy & Comhaire, représentée par Monsieur Comhaire, pour les filiales G Moury SA et Bemat SA, arrivent à échéance lors des assemblées générales ordinaires de 2010.

Le mandat de commissaire de la SCPRL Saintenoy & Comhaire, représentée par Monsieur Comhaire, pour la filiale Mosabois SC arrive également à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2010.

Ces mandats ne seront pas renouvelés. Les Conseils d'administration des filiales G Moury SA, Bemat SA, et Mosabois SC proposent à leur assemblée générale respective la nomination de Madame Dominique Hermans

comme commissaire de chacune des filiales G Moury SA, Bemat SA, et Mosabois SC pour des mandats d'une durée de trois ans. Les émoluments de Madame Dominique Hermans sont de € 9 916 pour Bemat SA, € 15 600 pour G Moury SA et € 2 802 pour Mosabois SC. Ces émoluments sont indexés annuellement et sont majorés de la cotisation annuelle à l'IRE de € 60 par société.

## COMITÉ D'AUDIT

Suite à l'entrée en vigueur le 8 janvier 2009 de la loi du 17 décembre 2008, le Conseil d'administration a constitué un Comité d'audit lors de sa séance du 26 mai 2009.

Le Comité d'audit de Moury Construct est composé de Monsieur JP Feldbusch, Président, administrateur non exécutif indépendant, de Monsieur F Lemmens, administrateur non exécutif, et Monsieur M Mersch, administrateur non exécutif indépendant.

Le président et les membres du comité d'audit ont été nommés le 26 mai 2009 et leur mandat prendra fin le 30 juin 2011.

	Période du mandat
Georges MOURY	27/05/2008 ➔ 26/05/2014
Gilles-Olivier MOURY	27/05/2008 ➔ 26/05/2014
Pierre-François HORION	27/05/2008 ➔ 26/05/2014
Francis LEMMENS	27/05/2008 ➔ 26/05/2014
Michel MERSCH <sup>1</sup>	23/05/2006 ➔ 23/05/2012
Jean-Paul FELDBUSCH <sup>1</sup>	27/05/2008 ➔ 26/05/2014
Edgard HOLLANGE <sup>1</sup>	27/05/2008 ➔ 26/05/2014

# Décharge aux administrateurs et au commissaire

Le Conseil d'administration de la SA Moury Construct propose à l'Assemblée générale ordinaire du 25 mai 2010 de donner, par vote

spécial et séparé, pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat exercé durant l'exercice écoulé.

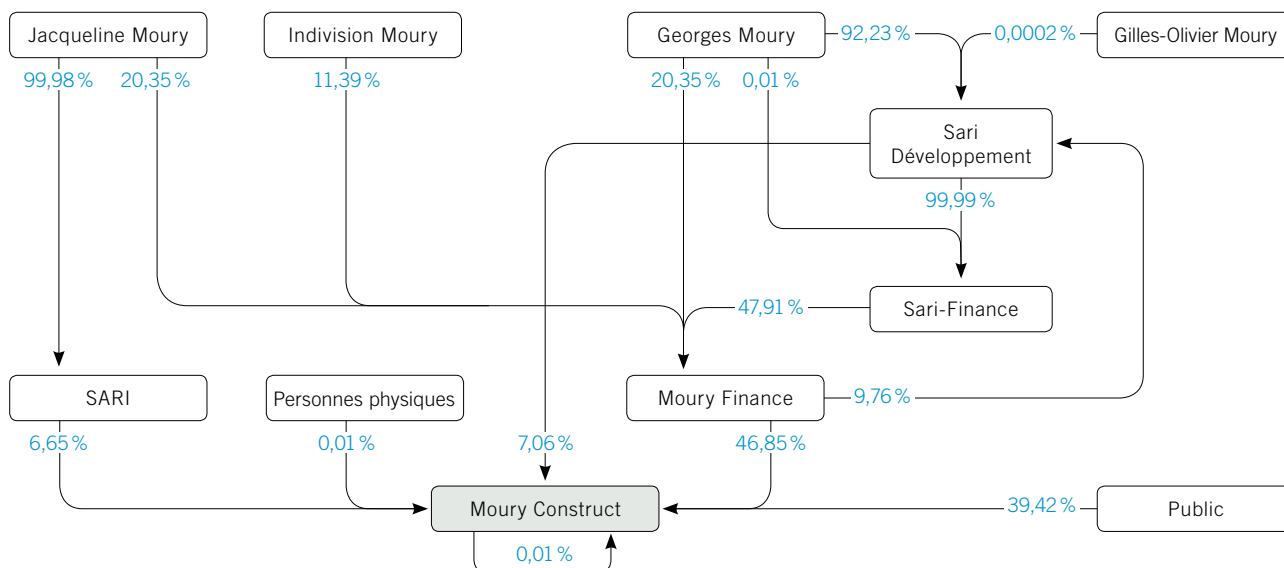
# Déclaration de transparence

Au 31 décembre 2009, la structure de l'actionnariat et l'organigramme de contrôle du Groupe Moury Construct se présente de la manière suivante :

En milliers d'EUR	Nombre d'actions	Pourcentage
Moury Finance (contrôlé par la famille Moury)	185 732	46,85 %
Sari (contrôlé par la Famille Moury)	26 361	6,65 %
Sari développement	28 000	7,06 %
Famille Moury	33	0,01 %
<b>Total Famille MOURY</b>	<b>240 126</b>	<b>60,57%</b>
Actions propres	50	0,01 %
Public	156 250	39,42 %
<b>TOTAL</b>	<b>396 426</b>	<b>100,00%</b>

En date du 27 novembre 2009, Moury Finance a cédé 28 000 titres à Sari Développement.

## ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2009.

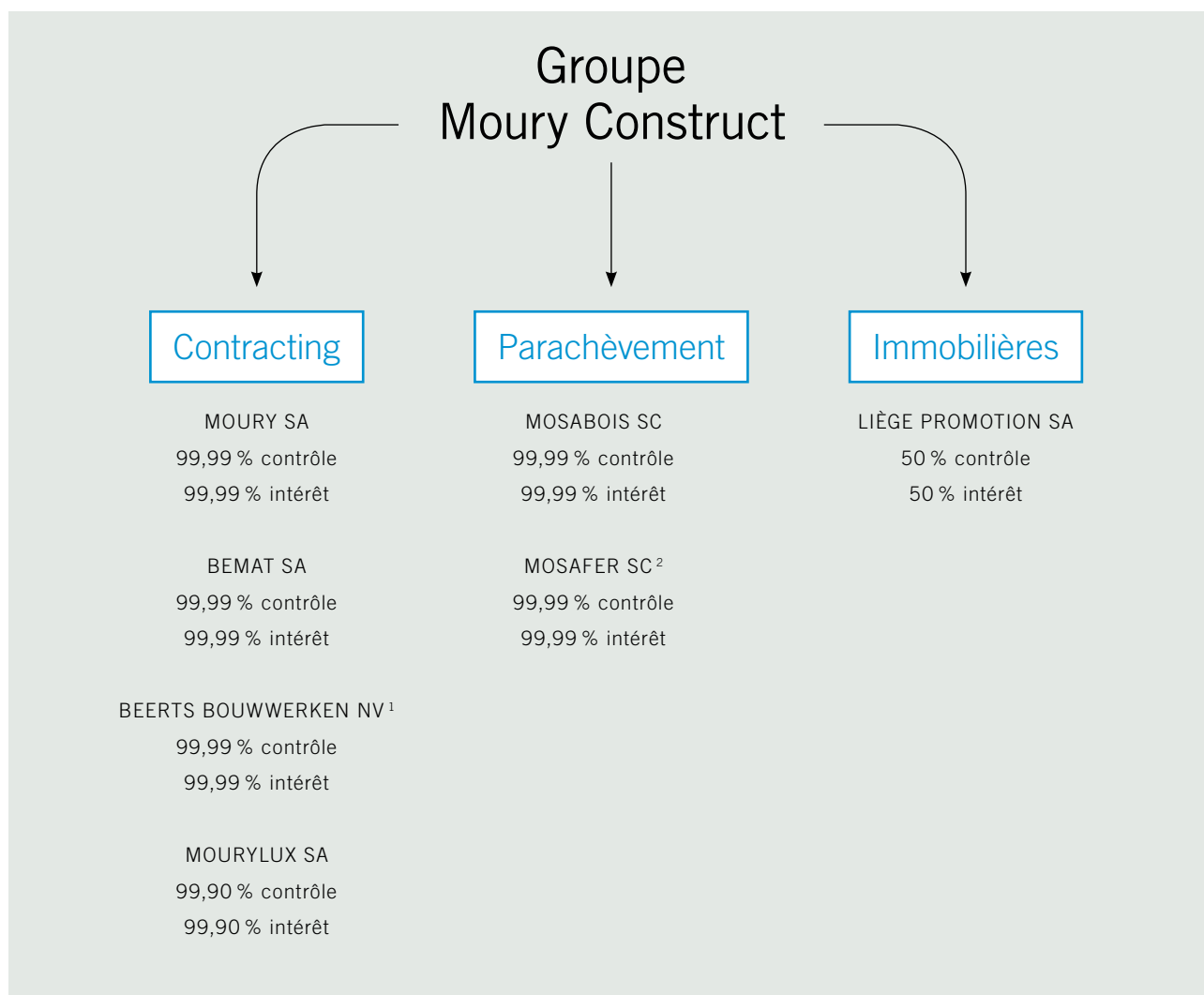


## Événements postérieurs à la date de clôture

Par soucis de simplification de la structure du Groupe et dans un but de réduction des frais généraux, les filiales Mosafer SC et Beerts Bouwwerken NV ont fait l'objet d'une fusion par absorption par Les Entreprises G Moury SA. Les actes de fusion ont été passés le 6 janvier 2010 et les fusions prennent effet le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les activités des deux filiales absorbées sont logées dans deux succursales « Beerts » et « Mosafer » créées à cet effet par la SA Les Entreprises G Moury.

## 2/ ACTIVITÉS DES FILIALES DU GROUPE



1— Filiale absorbée par la SA G Moury avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Les activités de l'ancienne filiale sont logées dans une succursale « Beerts » créée à cet effet par la SA G Moury le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

2— Filiale absorbée par la SA G Moury avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Les activités de l'ancienne filiale sont logées dans une succursale « Mosafer » créée à cet effet par la SA G Moury le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Construction d'un centre de formations et de colloques pour la CSC à Bouge.

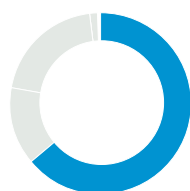


# Moury SA



La SA Moury est une entreprise générale de travaux publics et privés basée à Liège et principalement active dans le sud du pays. Elle est détentrice de la plus haute agrégation en matière de travaux publics bâtiments et de rénovation, classe 8D et classe 8D24, délivrée le 28 mars 2007 lui permettant de soumissionner pour des marchés publics d'un montant illimité.

## QUOTE-PART DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DU GROUPE (IFRS)



Moury 64,1 %

Moury	64,1 %	Mourylux	0,1 %
Bemat	14,0 %	Mosabois	1,3 %
Beerts	20,1 %	Mosafer	0,5 %

## CHIFFRES-CLÉS (SELON LES NORMES BELGES)

En milliers d'euros	2009	2008	Var 09-08
Ventes et prestations	65687	56708	15,8 %
Coûts des ventes et prestations	61975	53593	15,6 %
Résultat d'exploitation	3712	3115	19,2 %
Résultat financier	703	619	13,6 %
Résultat exceptionnel	-24	66	-
Résultat net avant impôts	4391	3801	15,5 %
Résultat net après impôts	3126	2155	45,1 %
Capitaux propres	8743	5642	55,0 %
Total du bilan	39804	38574	3,2 %

## ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

Depuis 1920, année de sa création, la société s'est construite une excellente réputation dans son secteur et a accumulé les références prestigieuses. Parmi celles-ci, on note ces dernières années la rénovation de la bourse de commerce de Namur, la rénovation et l'extension de l'Hôtel Mercure de Dinant, la construction du centre d'entraînement

du Standard de Liège, l'aménagement du centre GIGA au Sart-Tilman, la construction de l'Hôtel Park Inn à Liège Airport, l'extension d'un immeuble à appartements « Home Ruhl » à Liège, la construction d'un Hall Logistique « Trilogis Park » à Bierset, la construction d'une aile supplémentaire de 7000 m<sup>2</sup> pour la Clinique Saint-Pierre à Ottignies, et la construction, en société momentanée, de la Médiacité à Liège, des nouveaux bâtiments de la RTBF à Liège, et de la restauration de l'opéra royal de Wallonie à Liège.

## COMMENTAIRES SUR LES CHIFFRES-CLÉS

Nos ventes et prestations s'établissent à € 65687 milliers au 31 décembre 2009 contre € 56708 milliers au 31 décembre 2008, soit en hausse de 15,8 %.

Le coût des ventes et prestations s'établit à € 61976 milliers au 31 décembre 2009 contre € 53593 milliers au 31 décembre 2008, soit en hausse de 15,6 %. Cette hausse provient

Construction d'un centre de formations et de colloques pour la CSC à Bouge.







Moury SA s'est construit une excellente réputation dans son secteur et est actuellement en charge, en société momentanée, de la construction des nouveaux bâtiments de la RTBF à Liège et de la rénovation de l'opéra royal de Wallonie à Liège

ARCHITECTE: JASPERS EYERS & PARTNERS

Construction du centre commercial La Médiacité à Liège.

essentiellement de l'augmentation des travaux effectués au cours de l'exercice.

Le résultat d'exploitation s'établit à € 3 712 milliers au 31 décembre 2009 contre € 3 115 milliers au 31 décembre 2008 soit en hausse de 19,2%. Cette hausse résulte principalement du chiffre d'affaires des chantiers dont la réception provisoire a été prononcée au cours de l'exercice sous revue.

Le résultat financier s'élève à € 703 milliers au 31 décembre 2009 contre € 619 milliers au 31 décembre 2008. La hausse du résultat financier provient essentiellement du dividende de € 190 milliers perçu de la

SA Liège Promotion, diminué de l'impact de la baisse des taux d'intérêts par rapport à l'exercice 2008.

Le bénéfice de l'exercice avant impôt s'établit à € 4 391 milliers au 31 décembre 2009 contre € 3 801 milliers au 31 décembre 2008, soit une hausse de 15,5%.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à € 3 126 milliers au 31 décembre 2009 contre € 2 155 milliers au 31 décembre 2008.

La baisse d'impôt est influencée par l'exit tax de € 363 milliers due et payée au cours de l'exercice 2008 (dans le cadre du transfert

à la Sicafi Immo Moury du bâtiment opérationnel, via une scission partielle) et par l'économie d'impôt engendrée par les investissements en tax shelter à hauteur de € 500 milliers en 2009.

Il est important de préciser que ce résultat a été négativement influencé par une hausse de € 2 148 milliers de nos diverses provisions pour risques et charges qui sont passées de € 4 477 milliers au 31 décembre 2008 à € 6 625 milliers au 31 décembre 2009. Cette hausse est essentiellement liée à l'augmentation du risque concernant un litige important.

Construction du centre commercial La Médiacité à Liège.



ARCHITECTE: JASPERS EYERS & PARTNERS



ARCHITECTE: JASPERS EYERS & PARTNERS



Construction d'un hall de stockage et de bureaux pour la SA Energys.

Le carnet de commandes au 31 décembre 2009 est de l'ordre de € 56,2 millions, contre € 52,3 millions au 31 décembre 2008.

**ACTUELLEMENT, LES PRINCIPAUX CHANTIERS EN ACTIVITÉ SONT :**

**BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS**

- Rénovation d'un tri postal à Liège

**BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS**

- Rénovation de 42 logements à Oupeye
- Rénovation de 47 maisons à Liège
- Construction d'un ensemble de 20 appartements à Huy

**CONSTRUCTIONS UTILITAIRES**

- Rénovation et extension de deux écoles à Raeren
- Construction d'un hôtel de police à Bruxelles
- Construction d'une maison de repos à Grez-Doiceau
- Construction d'une crèche à Seraing
- Construction d'une crèche à Verviers
- Construction d'une maison de repos à Welkenraedt
- Construction d'une unité de production de sang, laboratoire et bureaux pour la croix Rouge à Namur
- Transformation et agrandissement de l'école Marcel Thiry à Chaudfontaine

**LOISIRS**

- Construction d'un club house à Forest

**EN SOCIÉTÉ MOMENTANÉE :**

Avec la SA BPC :

- Construction des nouveaux bâtiments de la RTBF sur le site de la Médiacité à Liège

Avec la SA Galère et la SA Wust :

- Rénovation de l'opéra royal de Wallonie à Liège

Construction des bâtiments de la RTBF à Liège.





ARCHITECTE: AAL - ATELIER D'ARCHITECTURE DU LAVAUX SRL - ESNEUX

Construction d'une usine et de bureaux pour la SA Schreder.

**LES PRINCIPAUX CHANTIERS RÉCEPTIONNÉS EN 2009 SONT :**

**BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS**

- Construction d'un centre administratif de formation et de colloques pour la CSC à Bouge
- Construction et extension d'un bâtiment administratif pour la fondation SOLIDARIS FMSS à Liège
- Construction d'un immeuble de bureaux à Beez pour M.W.B. Finance

**BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS**

- Construction de 55 logements à Bruxelles
- Rénovation de 141 logements à Seraing

**CONSTRUCTIONS UTILITAIRES**

- Extension du Centre Neurologique et de réadaptation fonctionnelle de Fraiture

Construction d'une usine et de bureaux pour la SA Schreder.

**CONSTRUCTION INDUSTRIELLE**

- Construction d'une usine et de bureaux à Fernelmont pour compte de la société SCHREDER
- Construction d'un hall de stockage et de bureaux à Awans pour compte de la société ENERGYS

**LOISIRS**

- Transformation de l'ancien abattoir d'Eupen en un Centre Culturel

**EN SOCIÉTÉ MOMENTANÉE :**

Avec la SA BPC

- Construction du centre commercial de la Médiacité à Liège

**ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 6 janvier 2010, la SA Moury a absorbé, par fusion, la SC Mosafer et la NV Beerts Bouwerken avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010. À cette même date, le conseil d'administration a créé les succursales « Mosafer » et « Beerts » qui intègrent les activités des filiales absorbées.



ARCHITECTE: AAL - ATELIER D'ARCHITECTURE DU LAVAUX SRL - ESNEUX



ARCHITECTE: AAL - ATELIER D'ARCHITECTURE DU LAVAUX SRL - ESNEUX



ARCHITECTE: AAL - ATELIER D'ARCHITECTURE DU LAVAUX SRL - ESNEUX

# Bemat SA



La SA Bétons et Matériaux (en abrégé Bemat) est une entreprise générale de travaux publics et privés, agrégation, classe 7D, dont le siège social est établi à Gilly et qui dispose d'un siège d'exploitation à Bruxelles.

QUOTE-PART DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DU GROUPE (IFRS)



Bemat 14,0%

Moury	64,1 %	Mourylux	0,1 %
Bemat	14,0 %	Mosabois	1,3 %
Beerts	20,1 %	Mosafer	0,5 %

CHIFFRES-CLÉS (SELON LES NORMES BELGES)

En milliers d'euros	2009	2008	Var 09-08
Ventes et prestations	15950	19661	-18,9%
Résultat d'exploitation	1850	2339	-20,9%
Résultat financier	152	249	-39,0%
Résultat exceptionnel	45	2	NS
Résultat avant impôts	2047	2590	-21,0%
Résultat après impôts	1301	1668	-22,0%
Capitaux propres	1573	1575	-0,1%
Total du bilan	9344	10764	-13,2%

## ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

Bemat SA affiche de nombreuses références récentes en matière de travaux de bureaux ou industriels privés et publics telles que la construction d'un immeuble de bureaux pour compte des Mutualités Socialistes à

Frameries (2006), la construction d'un hall relais à Montignies sur Sambre, la transformation et l'aménagement de l'extension du site « Forem Logistique Hainaut » (2007), la construction d'un nouveau service de radiothérapie et néonatalogie pour le CHU Tivoli à La Louvière, la construction de plusieurs bâtiments administratifs et techniques

notamment pour compte de la société Ardoise et Matériaux et pour compte de IGRETEC (2008).

En 2009, relevons, entre autre, la construction de deux halls relais pour compte d'Igretec et la construction de 32 logements pour compte du CPAS de Charleroi.

Construction d'un immeuble de bureaux «Agoria» pour Igretec





La société Bemat SA affiche un carnet de commandes en forte augmentation, qui comprend la construction d'un immeuble Biotech II à Gosselies

ARCHITECTE: MOULIN / ASSOCIÉS

Construction d'un immeuble de résidences services pour le CPAS de Charleroi.

## COMMENTAIRES SUR LES CHIFFRES-CLÉS

Les ventes et prestations s'établissent à € 15950 milliers au 31 décembre 2009 contre € 19661 milliers l'exercice précédent (soit une baisse de 18,9%). Cette baisse provient essentiellement d'une diminution des travaux effectués au cours de l'exercice.

Le résultat d'exploitation s'établit à € 1850 milliers au 31 décembre 2009 contre € 2339 milliers l'exercice précédent (soit une baisse de 20,9%).

Le résultat financier s'élève à € 152 milliers au 31 décembre 2009 contre € 249 milliers au 31 décembre 2008.

Le résultat net avant impôt s'établit à € 2047 milliers au 31 décembre 2009

contre € 2590 milliers au 31 décembre 2008, soit une baisse de 21,0% et le bénéfice net après impôt s'élève à € 1301 milliers au 31 décembre 2009 contre € 1668 milliers au 31 décembre 2008, soit une baisse de 22,0%.

Le carnet de commandes au 31 décembre 2009 est de l'ordre de € 23,0 millions contre € 15,6 millions au 31 décembre 2008.

Construction d'un immeuble de résidences services pour le CPAS de Charleroi.



ARCHITECTE: MOULIN / ASSOCIÉS



ARCHITECTE: MOULIN / ASSOCIÉS



ARCHITECTE: MOULIN / ASSOCIÉS



Construction d'un hall relais pour le port autonome de Charleroi.

**ACTUELLEMENT, LES PRINCIPAUX CHANTIERS EN ACTIVITÉ SONT :**

**BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS :**

- Transformation d'un bâtiment à usage mixte (commerces-bureaux et appartements) à Charleroi
- Rénovation de l'Hotel de ville de Le-Roeulx
- Rénovation d'un bâtiment pour compte de la mutualité socialiste à La Hestre

**CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES**

- Construction d'un centre d'approvisionnements et de transport pour le compte de la SWDE à Jodoigne
- Construction de halls relais à Isnes
- Construction d'un hall à Jumet pour compte de Sodial S.A.

**BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS :**

- Construction de 30 logements à Montignies sur Sambre
- Rénovation de 32 appartements sociaux à Anderlues
- Rénovation de 48 appartements à Binche

**CONSTRUCTION UTILITAIRE :**

- Construction d'un hall omnisports à Erquelines.

**EN SOCIÉTÉ MOMENTANÉE**

- Avec la SA G.Moury - Rénovation de 75 logements à Gilly

Construction d'un hall relais pour le port autonome de Charleroi.





Construction d'un hall relais à Fleurus pour Igretec.

**LES PRINCIPAUX CHANTIERS RÉCEPTIONNÉS EN 2009 SONT :**

**BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS :**

- Construction de 32 logements - résidences services à Marcinelle
- Construction d'une aile de repos à la maison de soins Raoul Hicguet à Montignies/Sambre
- Construction de 12 logements à Châtelaineu
- Rénovation de 112 logements à Châtelaineu

**CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES**

- Construction de deux halls relais à Fleurus
- Construction de deux halls relais à Smart
- Construction d'un hall relais à Montignies sur Sambre

**CONSTRUCTIONS UTILITAIRES**

- Aménagement du dépôt Tec à Jumet
- Aménagement de l'agence ING à Gosselies

Construction d'un hall relais à Fleurus pour Igretec.



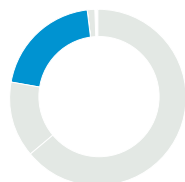
# Beerts Bouwwerken NV



PIET BAMELIS

La NV Beerts Bouwwerken est une entreprise générale du bâtiment basée à Tongres dans le zoning industriel d'Overhaem. La société Beerts Bouwwerken détient, par ailleurs, la plus haute agrégation dans le secteur du bâtiment et du génie civil, délivrée le 22 novembre 2007 lui permettant de soumissionner pour des marchés publics d'un montant illimité (classe 8D, bâtiment, & 8E, génie civil).

## QUOTE-PART DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DU GROUPE (IFRS)



Beerts 20,1 %

Moury	64,1 %	Mourylux	0,1 %
Bemat	14,0 %	Mosabois	1,3 %
Beerts	20,1 %	Mosafer	0,5 %

## CHIFFRES-CLÉS (SELON LES NORMES BELGES)

En milliers d'euros	2009	2008	Var 09-08
Ventes et prestations	18371	16590	10,7 %
Résultat d'exploitation	39	333	-88,3 %
Résultat financier	58	29	100 %
Résultat exceptionnel	-12	167	-
Résultat avant impôts	85	528	-83,9 %
Résultat après impôts	64	386	-83,4 %
Capitaux propres	2767	2703	2,4 %
Total bilan	6958	8504	-18,2 %

## ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

La société Beerts Bouwwerken présente de nombreuses références parmi lesquelles on peut retenir la construction d'un Printing Center pour la Banque Dexia à Bruxelles et « l'Innovation Center » de la société Puratos à Groot-Bijgaarden en 2006. La rénovation et extension de l'hôpital Maas&Kempen à Maaseik ainsi que la construction d'un complexe pour l'enseignement à Kortesseem en 2007, la construction d'un Magasin Métro

Eco Store à Liège, l'extension d'un hall de distribution pour la société Rajapack NV à Tongres et la rénovation de l'institut Don Bosco à Oud Heverlee en 2008.

En 2009, nous relevons, notamment, la construction de la bibliothèque communale de Kortesseem, d'un immeuble à appartements et rez-de-chaussée commercial à Louvain, d'un bâtiment administratif pour compte de la ville de Tongres, et, en société momentanée, la construction d'un centre commercial « Groen Brugge » et d'un « Etap Hotel » à Bruges.

## COMMENTAIRES SUR LES CHIFFRES-CLÉS

Les ventes et prestations de la NV Beerts Bouwwerken s'élèvent à € 18 371 milliers au 31 décembre 2009 contre € 16 590 milliers au 31 décembre 2008, soit une hausse de 10,7 %.

Le résultat d'exploitation diminue de 88,3 % à € 39 milliers au 31 décembre 2009. Cette diminution s'explique par le fait que la plupart des chantiers en cours seront réceptionnés en 2010.

Rénovation d'un magasin et d'appartements à Louvain.



Construction d'un bâtiment administratif pour la ville de Tongres.







ARCHITECTE: MARC JAWAER

La société Beerts Bouwwerken présente de nombreuses références et est actuellement en charge, en société momentanée, de la construction d'un «Etap Hotel» et du centre commercial «Groen Brugge» à Bruges.

Construction d'un complexe Bibliothèque et appartements à Kortesseem.

Le bénéfice net après impôts s'élève à € 64 milliers contre € 386 milliers lors de l'exercice précédent.

Le carnet de commandes au 31 décembre 2009 est de l'ordre de € 8,8 millions contre € 15,6 millions au 31 décembre 2008.

**ACTUELLEMENT, LES PRINCIPAUX CHANTIERS EN ACTIVITÉ SONT :**

**CONSTRUCTIONS UTILITAIRES**

- Rénovation et parachèvement du bâtiment B de l'Hôpital Sacré Cœur à Louvain
- Construction d'une école à Tongres.

**CONSTRUCTION INDUSTRIELLE**

- Construction d'un hall pour le compte de la société Supra Lambrechts à Tongres.

**EN SOCIÉTÉ MOMENTANÉE :**

- Avec la SA Galère : Construction d'un centre commercial « Groen Brugge » (commerces, parking et appartements) et d'un Hotel « Etap Hotel » à Bruges.

**LES PRINCIPAUX CHANTIERS RÉCEPTIONNÉS EN 2009 SONT :**

**CONSTRUCTION UTILITAIRE**

- Construction d'un complexe Bibliothèque et appartements à Kortesseem

**BÂTIMENT ADMINISTRATIF**

- Construction de bureaux pour le Service Technique de la ville de Tongres

**CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES**

- Construction d'un hall pour le compte d'Inbev à Sint Peters Leeuw
- Construction d'un Data Center L.C.L. à Diegem

**ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 6 janvier 2010, la SA Moury a absorbé, par fusion, la NV Beerts Bouwwerken avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010. À cette même date, le conseil d'administration de la SA G Moury a créé la succursale « Beerts ».

Construction du centre commercial «Groen Brugge» et d'un Etap Hotel à Bruges.



ARCHITECTE: L.P. VANDERVEKEN



ARCHITECTE: L.P. VANDERVEKEN



ARCHITECTE: L.P. VANDERVEKEN

# Mourylux SA



## CHIFFRES-CLÉS (SELON LES NORMES LUXEMBOURGEOISES)

En milliers d'euros	2009	2008	Var 09-08
Ventes et prestations	331	360	-8,1 %
Résultat d'exploitation	9	10	-10,0 %
Résultat financier	1	4	-
Résultat avant impôts	9	27	-66,7 %
Résultat après impôts	9	27	-66,7 %
Capitaux propres	317	307	3,3 %
Total bilan	391	378	3,4 %

## ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

Entreprise générale de travaux publics et privés, la SA Mourylux est reprise dans le périmètre de consolidation du Groupe Moury Construct depuis l'exercice 1998. Elle présente notamment comme référence la transformation et l'agrandissement des thermes à Mondorf-les-Bains ainsi que la réalisation d'une brasserie pour compte de la Brasserie Inbev à Diekirch.

## COMMENTAIRES SUR LES CHIFFRES-CLÉS

Conformément aux conventions de prestations de services intragroupes, MOURYLUX fournit aux filiales du Groupe conseils et assistance divers.

Mondorf.



# Mosabois SC



## CHIFFRES-CLÉS (SELON LES NORMES BELGES)

En milliers d'euros	2009	2008	Var 09-08
Ventes et prestations	2438	1973	23,6%
Résultat d'exploitation	377	249	51,4%
Résultat financier	2	14	-85,7%
Résultat exceptionnel	0	25	-100,0%
Résultat avant impôts	379	288	31,6%
Résultat après impôts	257	191	34,6%
Capitaux propres	760	504	50,8%
Total bilan	1204	1179	2,1%

## ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

La SC Mosabois a pour activité principale la fabrication et la pose de menuiseries en bois pour bâtiments et l'isolation thermique et acoustique. Elle travaille principalement pour le Groupe Moury Construct.

## COMMENTAIRES SUR LES CHIFFRES-CLÉS

Le résultat d'exploitation s'établit à € 377 milliers contre € 249 milliers l'exercice précédent.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à € 257 milliers contre € 191 milliers l'exercice précédent et ce, après avoir pratiqué des amortissements sur immobilisations corporelles de € 9 milliers contre € 35 milliers l'exercice précédent. Le résultat après

impôts est en augmentation de 34,6 % par rapport à l'exercice précédent essentiellement en fonction de l'augmentation du chiffre d'affaires.

Mosabois est sous traitante des sociétés du Groupe : 50 % de son chiffre d'affaires est réalisé avec le Groupe.

### LES PRINCIPAUX CHANTIERS EN ACTIVITÉ SONT :

- Menuiserie intérieure des bâtiments de la RTBF de Liège sur le site de la Médiacité
- Menuiserie intérieure et extérieure pour le restaurant de l'Université de Liège
- Menuiserie extérieure d'un immeuble à appartements à Ans
- Menuiserie intérieur pour le département zoologie de l'Université de Liège
- Menuiserie intérieure et extérieure pour la Croix Rouge de Namur.

### LES PRINCIPAUX CHANTIERS RECEPTIONNÉS EN 2009 SONT :

- Menuiserie intérieure et extérieure pour l'Université de Liège
- Menuiserie intérieure pour l'Institut Marie-Thérèse à Liège
- Menuiserie intérieure de la Médiacité à Liège
- Menuiserie intérieure d'un immeuble pour la CSC à Bouge
- Menuiserie intérieure et extérieure d'un immeuble pour la FMSS à Liège

Construction du centre commercial La Médiacité à Liège.



Construction d'un centre de formations et de colloques pour la CSC à Bouge.

# Mosafer SC



## CHIFFRES-CLÉS (SELON LES NORMES BELGES)

En milliers d'euros	2009	2008	Var 09-08
Ventes et prestations	817	787	3,8 %
Résultat d'exploitation	-1	64	NS
Résultat financier	1	12	NS
Résultat exceptionnel	0	0	-
Résultat avant impôts	1	76	NS
Résultat après impôts	-1	51	NS
Capitaux propres	276	277	-0,4 %
Total bilan	489	500	-2,2 %

## ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

La SC Mosafer a pour activité principale la ferronnerie, la menuiserie métallique et en aluminium. Elle travaille principalement pour le Groupe Moury Construct.

## COMMENTAIRES SUR LES CHIFFRES-CLÉS

Le résultat d'exploitation s'établit à € -1 millier contre € 64 milliers l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2009, Mosafer enregistre une perte de € 1 millier contre un bénéfice de € 51 milliers en 2008.

Mosafer est sous traitante des sociétés du Groupe : 48 % de son chiffre d'affaires est réalisé avec le Groupe.

### ACTUELLEMENT, LES PRINCIPAUX CHANTIERS EN ACTIVITÉ SONT :

- Ferronneries intérieures et extérieures du chantier Inbev à Jupille
- Ferronneries intérieures et extérieures du restaurant de l'Université de Liège
- Ferronneries intérieures et extérieures d'un immeuble de bureaux pour compte de la RTBF à Liège
- Ferronneries intérieures et extérieures d'un immeuble pour compte de la Croix rouge à Namur.

### LES PRINCIPAUX CHANTIERS RÉCEPTIONNÉS EN 2009 SONT :

- Ferronneries intérieures et extérieures d'un immeuble pour la CSC à Bouge
- Ferronneries intérieures et extérieures de l'aménagement d'un fenil pour l'université de Liège

## ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 6 janvier 2010, la SA Moury a absorbé, par fusion, la SC Mosafer avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010. À cette même date, le conseil d'administration de la SA G Moury a créé la succursale « Mosafer ».

Construction d'un hall de stockage et de bureaux pour la SA Energys.



Construction d'un centre de formations et de colloques pour la CSC à Bouge.





BUREAU D'ARCHITECTURE TH. LANOTTE

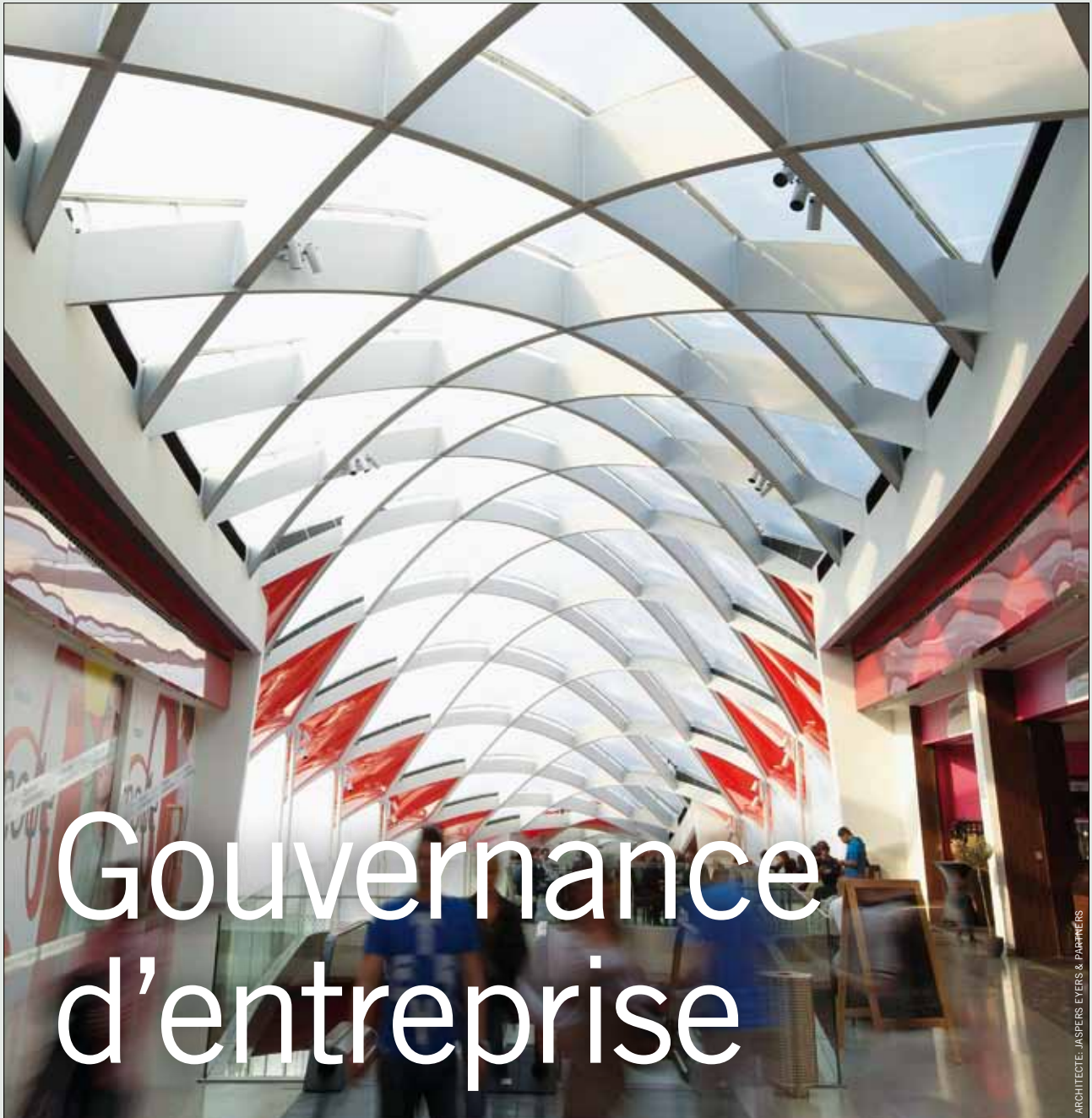
Construction d'un centre de formations et de colloques pour la CSC à Bouge.



BUREAU D'ARCHITECTURE TH. LANOTTE



BUREAU D'ARCHITECTURE TH. LANOTTE



# Gouvernance d'entreprise

ARCHITECTE: JASPERS EYERS & PARTNERS

Construction du centre commercial La Médiacité à Liège.

Construction d'une usine et de bureaux pour la SA Schreder



ARCHITECTE: A.M. - ATELIER D'ARCHITECTURE DU LINAUX SORL - ESTELUX

Construction d'un bâtiment administratif pour la ville de Tongres.



ARCHITECTE: MOUÏRY & MOUÏRY

Construction d'un immeuble de résidences services pour le CPAS de Charleroi.



ARCHITECTE: MOUÏRY & ASSOCIÉS

# ADMINISTRATEURS ET PRINCIPAUX DIRIGEANTS

## Conseil d'administration

<b>Georges MOURY</b>	Président, Administrateur exécutif
<b>Gilles-Olivier MOURY</b>	Administrateur exécutif
<b>Francis LEMMENS</b>	Administrateur non exécutif
<b>Pierre-François HORION</b>	Administrateur non exécutif
<b>Jean-Paul FELDBUSCH<sup>1</sup></b>	Administrateur non exécutif indépendant
<b>Edgar HOLLANGE<sup>1</sup></b>	Administrateur non exécutif indépendant
<b>Michel MERSCH<sup>1</sup></b>	Administrateur non exécutif indépendant

<sup>1</sup> — Administrateurs non exécutifs indépendants au sens de l'article 524 §4, alinéa 2 du Code des sociétés, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2011.

## Comité de direction et responsables opérationnels

<b>Marc LIBEAU</b>	Directeur technique (SA Moury)
<b>Bernard BUKENS</b>	Directeur technique adjoint (SA Moury)
<b>Didier BALÉRIAUX</b>	Directeur général (SA Bemat)
<b>André MARTIN</b>	Directeur technique (SA Bemat)
<b>Piet BAMELIS</b>	Responsable opérationnel (succursale Beerts)
<b>Adem DJOKOLAJ</b>	Responsable opérationnel (succursale Mosafer)
<b>Daniel BORMANS</b>	Responsable opérationnel (SC Mosabois)
<b>Guy JACQUET</b>	Directeur financier (SA Moury Construct)
<b>Christophe ERNST</b>	Directeur financier adjoint (SA Moury Construct)
<b>Jean-Marie BACKES</b>	Directeur administratif et des ressources humaines (SA Moury Construct)

# Situation des mandataires sociaux

Aucun des administrateurs du Groupe Moury Construct n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude ou d'une quelconque incrimination ou sanction publique par les autorités réglementaires, n'a été associé à une faillite,

à une mise sous séquestre ou une liquidation et n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou d'intervenir dans la gestion, la conduite des affaires d'un émetteur.

## Conflits d'intérêts

À la connaissance du Groupe, les administrateurs n'ont pas d'intérêts privés susceptibles de les placer dans une situation de conflit d'intérêts à l'égard du Groupe Moury Construct.

Certains administrateurs exercent des mandats dans d'autres sociétés.

Le Groupe Moury Construct veille au respect des procédures prévues par les articles 523 et 524 du Code des sociétés concernant les conflits d'intérêts.



Construction d'un centre de formations et de colloques pour la CSC à Bouge.

# Fonctionnement du Conseil d'administration et de ses comités

## RÔLE

Le Conseil d'administration détermine les orientations et les valeurs, la stratégie et les politiques clés de la société. Il examine et approuve, préalablement à leur mise en œuvre, les opérations significatives de la Société, et notamment ses orientations stratégiques, les acquisitions et cessions de participations financières et d'actifs significatifs, susceptibles de modifier la structure de l'état de la situation financière. Il décide du niveau de risque que le Groupe accepte de prendre.

Le Conseil d'administration vise le succès à long terme de la société en assurant le leadership entrepreneurial et en permettant l'évaluation et la gestion des risques.

## COMPÉTENCES

Le conseil d'administration rend compte de l'exercice de ses responsabilités et de sa gestion aux actionnaires réunis en Assemblée générale. Il prépare les propositions de résolutions à prendre par l'Assemblée générale.

## COMPOSITION

Le nombre d'administrateurs est fixé par l'Assemblée générale conformément à l'article 10 des statuts. Le nombre minimum est de trois. Il est actuellement fixé à sept.

Le Conseil d'administration est composé d'administrateurs exécutifs, d'administrateurs indépendants et d'administrateurs non exécutifs. Le nombre effectif des membres peut varier en fonction des besoins de la Société sur proposition à L'Assemblée

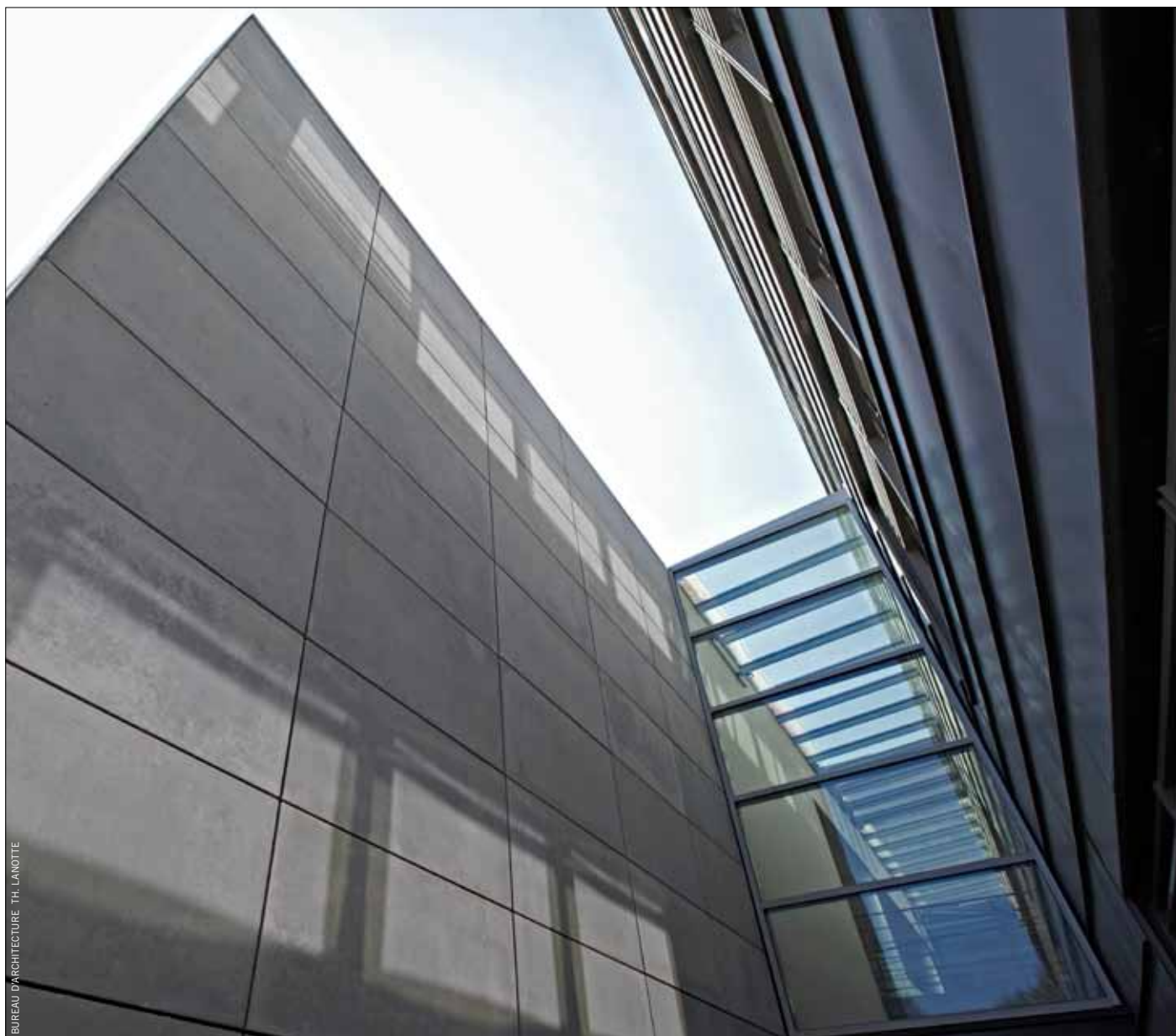
générale. La moitié au moins des membres du Conseil d'administration est constituée d'administrateurs non exécutifs.

Trois administrateurs au moins sont indépendants. Indépendamment des décisions de nomination prises par les actionnaires, le Conseil d'administration juge quels sont les administrateurs non exécutifs qu'il considère comme indépendants.

Les administrateurs indépendants nommés conformément à l'art. 524, §4 du Code des sociétés avant l'entrée en vigueur de l'article 526ter du Code des sociétés (8 janvier 2009) demeurent indépendants jusqu'à leur réélection ou jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2011 au plus tard.

Chaque administrateur indépendant qui ne satisfait plus aux conditions d'indépendance décrites en informe immédiatement le Conseil d'administration.





Construction d'un centre de formations et de colloques pour la CSC à Bouge.

## FONCTIONNEMENT

Le Conseil d'administration se réunit chaque fois que l'intérêt de la société l'exige, notamment, au moment de l'établissement des comptes sociaux et consolidés, tant annuels que semestriels, de la préparation des communiqués de presse ainsi qu'au moment des décisions stratégiques. Le Conseil d'administration se réunit au moins trois fois par an.

Il importe de souligner que la SA Moury Construct assumant un rôle de holding faitier, la gestion quotidienne de celui-ci s'effectue, comme mentionné ci-après, essentiellement au sein des filiales, à travers des directions et un encadrement spécifiques.

En 2009, le Conseil d'administration s'est réuni formellement 4 fois. En pratique, d'autres réunions entre administrateurs ont lieu régulièrement afin d'examiner les projets particulièrement importants.

PRÉSENCE / NOMBRE DE SÉANCES	
Georges MOURY	4 / 4
Gilles-Olivier MOURY	4 / 4
Pierre-François HORION	0 / 4
Francis LEMMENS	4 / 4
Michel MERSCH	3 / 4
Jean-Paul FELDBUSCH	3 / 4
Edgard HOLLANGE	4 / 4

### MODE DE PRISE DES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les décisions ont essentiellement été prises à l'unanimité. Les membres du Conseil d'administration empêchés d'assister à une réunion peuvent se faire représenter par un autre membre du Conseil conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Les lettres, télécopies ou courriers électroniques donnant le mandat de vote sont annexés au procès verbal de la réunion du

Conseil à laquelle ils ont été produits.

Sur décision du président du Conseil d'administration, les réunions peuvent se tenir sous forme de téléconférence. Les administrateurs concernés sont alors réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité. Après chaque réunion, les délibérations sont constatées par des procès-verbaux signés par le président du Conseil d'administration et par la majorité des membres qui ont pris part à la délibération.

Les procès verbaux résument les discussions, précisent les décisions prises et indiquent, le cas échéant, les réserves émises par les administrateurs.

Afin de pouvoir remplir et assurer de manière efficace ses tâches et ses responsabilités, le Conseil d'administration a constitué des comités spécialisés ayant pour mission de procéder à l'examen de questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet.

Le rôle de ces différents comités est purement consultatif, la prise de décision finale demeurant de la compétence du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration rédige un Règlement d'Ordre Intérieur pour chaque

Comité, qui en détaille le rôle, la composition et le fonctionnement. Ces règlements d'ordre intérieur sont repris en annexe de la charte de gouvernance d'entreprise du Groupe, disponible sur le site internet ([www.moury-construct.be](http://www.moury-construct.be)).

Le Conseil d'administration prête une attention particulière à la composition de chacun de ces Comités. Il veille à ce que les membres de chaque Comité disposent des connaissances et qualités spécifiques nécessaires pour son fonctionnement optimal.

## Comité d'audit

### RÔLE

D'une manière générale, sans préjudice des missions légales du conseil d'administration, le Comité d'audit assiste le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance et de suivi en matière de contrôle interne au sens le plus large du terme, et notamment en matière de contrôle interne du reporting financier au sein du Groupe.

Le Comité d'audit prend avis auprès de tous tiers s'il le juge utile ou nécessaire.

Sans préjudice des missions légales du Conseil, le Comité d'audit est au moins chargé des missions légales suivantes :

- ➔ Suivi du processus d'élaboration de l'information financière
- ➔ Suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de la société
- ➔ Suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés, en ce compris le suivi des questions et recommandations formulées par le commissaire et le cas échéant par le réviseur d'entreprises chargé du contrôle des comptes consolidés
- ➔ Examen et suivi de l'indépendance du commissaire et le cas échéant du réviseur d'entreprises chargé du contrôle des comptes consolidés, en particulier pour ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à la société.

### COMPOSITION

Le comité d'audit est composé de membres non exécutifs du conseil d'administration. Conformément à l'article 526 bis du Code des sociétés, au moins un membre du comité d'audit est un administrateur indépendant au sens de l'article 526ter et est compétent en matière de comptabilité et d'audit. La présidence du Comité d'audit est assurée par un administrateur non exécutif indépendant.

Le Comité d'audit compte actuellement trois membres. Ces trois membres sont Monsieur Jean-Paul FELBUSCH, Président, Monsieur Francis LEMMENS et Monsieur MERSCH. Le nombre effectif des membres peut varier en fonction des besoins de la Société sur proposition du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration juge quels sont les administrateurs non exécutifs qu'il considère comme indépendants.

Les administrateurs indépendants nommés conformément à l'art. 524, §4 du Code des sociétés avant l'entrée en vigueur de l'article 526ter du Code des sociétés (8 janvier 2009), demeurent indépendants jusqu'à leur réélection ou jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2011 au plus tard.

Chaque administrateur indépendant qui ne satisfait plus aux conditions d'indépendance décrites en informe immédiatement le Conseil d'administration.

### NOMINATION

Les membres du Comité d'audit sont nommés par le Conseil d'administration.

Pour composer le Comité d'audit, il est tenu compte de la diversité nécessaire et de la complémentarité en matière de compétences, d'expérience et de connaissances.

La durée du mandat d'un membre du Comité d'audit ne peut pas excéder la durée de son mandat d'administrateur. Leur mandat est renouvelable.

Le Conseil d'administration désigne un ou plusieurs candidats en tenant compte des besoins du Groupe et conformément à la loi du 17 décembre 2008 sur le comité d'audit. Les critères à prendre en compte sont précisés en fonction des profils nécessaires et de l'évolution du Groupe au moment de la nomination. Ils concerneront en tout état de cause le parcours professionnel, le sérieux et la motivation des candidats, ainsi que les compétences en matière de comptabilité et d'audit, éléments qui devront être appréciés par le Conseil d'administration.

Construction des bâtiments de la RTBF à Liège.



Construction d'une usine et de bureaux pour la SA Schreder.





Construction d'un centre de formations et de colloques pour la CSC à Bouge.



Construction du centre commercial La Médiacité à Liège.

## FONCTIONNEMENT

Le Comité d'audit se réunit chaque fois que sa mission le nécessite, et au moins deux fois par an d'une part lors de l'établissement par le Conseil d'administration des états financiers résumés intermédiaires destinés à la publication et, d'autre part, lors de l'établissement des comptes annuels et des comptes consolidés destinés à la publication. La taille et l'organisation du Groupe ne nécessite pas la tenue de quatre réunions annuelles du Comité d'audit.

Au moins une fois par an, lors de l'établissement par le Conseil d'administration des comptes annuels et des comptes consolidés destinés à la publication, le Comité d'audit rencontre les auditeurs externe pour procéder à un échange de vues sur toute question relevant de son règlement d'ordre intérieur et

sur tout autre problème mis en évidence par le processus d'audit et, en particulier, les faiblesses significatives du contrôle interne. La taille et l'organisation du Groupe ne nécessite pas la présence du Commissaire deux fois par an aux réunions du Comité d'audit.

Les décisions sont prises à la majorité des voix émises par les membres du Comité. En cas d'égalité de voix, celle du Président du Comité est prépondérante.

Le Comité d'audit fait régulièrement rapport au Conseil d'administration sur l'exercice de ses missions, au moins lors de l'établissement par celui-ci des comptes annuels, des comptes consolidés et des états financiers résumés destinés à la publication.

Le Comité d'audit rend également régulièrement compte au Conseil d'administration de l'exécution de ses tâches en identifiant les

questions pour lesquelles il estime qu'une action ou une amélioration est nécessaire et en faisant des recommandations sur les mesures à prendre.

Le Comité d'audit est tenu d'informer le Conseil d'administration clairement et régulièrement des évolutions importantes relatives à l'exercice de ses propres responsabilités.

Le Comité d'audit s'est réuni formellement deux fois au cours de l'année 2009.

PRÉSENCE / NOMBRE DE SÉANCE	
Jean-Paul FELDBUSCH	2 / 2
Michel MERSCH	2 / 2
François LEMMENS	2 / 2

# Comité de nomination

## RÔLE

Le Comité de nomination est responsable de la sélection de candidats administrateurs et formule des recommandations au Conseil d'administration en ce qui concerne leur nomination.

Le Comité de nomination assure, de manière générale, que le processus de nomination et de réélection des membres du Conseil d'administration se déroule de manière objective et professionnelle.

Dans l'exercice de ces tâches, le Comité de nomination respecte les critères relatifs à la composition du Conseil d'administration, tels que fixés dans le règlement d'ordre intérieur du Conseil d'administration.

## COMPOSITION

Les membres du Comité de nomination sont nommés par le Conseil d'administration et peuvent être révoqués à tout moment par lui.

Le Comité de nomination est composé de trois administrateurs au minimum et, en tout cas, du Président du Conseil d'administration. Les membres sont : Monsieur Jean-Paul FELBUSCH, Monsieur Edgard HOLLANGE et Monsieur Georges MOURY.

La présidence du Comité de nomination est assurée par un administrateur non exécutif, Monsieur Jean-Paul FELDBUSCH.

La durée du mandat d'un membre du Comité de nomination ne peut pas excéder la durée de son mandat d'administrateur.

## FONCTIONNEMENT

Le Comité de nomination se réunit aussi souvent que le nécessite son bon fonctionnement et la poursuite des intérêts de la société. L'activité du Groupe et le nombre restreint d'administrateurs entraînent très peu de changements au sein du Conseil d'administration. Il est donc peu judicieux de convoquer automatiquement deux fois par an un Comité de nomination sans objet particulier.

Les décisions sont prises à la majorité des voix émises par les membres du Comité. En cas d'égalité de voix, celle du Président du Comité est prépondérante.

Le Comité de nomination ne s'est pas formellement réuni au cours de l'année 2009.

# Comité de rémunération

## RÔLE

Le Comité de rémunération formule des recommandations au Conseil d'administration en ce qui concerne la politique de rémunération des administrateurs et des managers exécutifs de la Société.

## COMPOSITION

Les membres du Comité de rémunération sont nommés par le Conseil d'administration et peuvent être révoqués à tout moment.

Le Comité de rémunération est composé de trois membres. Ces trois membres sont Monsieur Jean-Paul FELBUSCH, Monsieur Edgard HOLLANGE et Monsieur Francis LEMMENS. La durée du mandat d'un membre du Comité de rémunération ne peut pas excéder la durée de son mandat d'administrateur.

## FONCTIONNEMENT

Le Comité de rémunération se réunit aussi souvent que nécessaire pour le bon fonctionnement du Comité de rémunération et au moins deux fois par an.

Le Comité de rémunération s'est réuni formellement deux fois au cours de l'année 2009.

PRÉSENCE / NOMBRE DE SÉANCE	
Jean-Paul FELDBUSCH	2 / 2
Edgard HOLLANGE	2 / 2
Françis LEMMENS	2 / 2

## POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

En rédigeant des propositions sur la rémunération d'administrateurs non exécutifs, le Comité de rémunération observe les dispositions suivantes :

- La rémunération est déterminée en fonction des responsabilités de l'administrateur non exécutif et du temps consacré à sa fonction.
- L'administrateur non exécutif reçoit une rémunération fixe, à l'exclusion d'une rémunération liée aux prestations telles que bonus et formules d'intéressement à long terme, d'avantages en nature ou d'avantages liés aux plans de pension.

Construction d'un hall relais pour le port autonome de Charleroi.





Construction des bâtiments de la RTBF à Liège.

ARCHITECTE 2000 - GREISCH ET SYNTAX

- ▶ La société et ses filiales n'octroient pas de prêts personnels, de garanties, etc. à des membres du Conseil d'administration ni au Management Exécutif.
- ▶ Les administrateurs ne bénéficient pas de paiement fondé sur des actions. Les dispositions relatives aux rémunérations des administrateurs non exécutifs s'appliquent également aux administrateurs exécutifs en leur qualité d'administrateur.

#### Rémunération des administrateurs exécutifs et des managers exécutifs

Le niveau et la structure des rémunérations des managers exécutifs sont tels qu'ils permettent le recrutement, la fidélisation et la motivation de professionnels qualifiés et compétents compte tenu de la nature et de l'étendue de leurs responsabilités individuelles.

Si la société dévie de manière significative de sa politique de rémunération au cours de l'exercice social faisant l'objet du rapport annuel, elle en fournit une explication dans le rapport de rémunération.

Les rémunérations brutes des administrateurs exécutifs au cours de l'année 2009 s'élève à un montant global de € 171 808 auxquelles s'ajoutent € 52 361 d'avantages en nature. Ils ont également perçus des jetons de présences pour un montant de € 5 500.

#### Rémunération des administrateurs non exécutifs

La rémunération des administrateurs non exécutifs prend en compte leur rôle en tant qu'administrateur ordinaire, et leurs rôles spécifiques en qualité de président du conseil d'administration, de président ou de membre des comités, ainsi que les responsabilités en découlant et le temps consacré à leurs fonctions.

Les administrateurs non exécutifs ne reçoivent ni des rémunérations liées aux performances, telles que bonus et formules d'intéressement à long terme, ni des avantages en nature et des avantages liés aux plans de pension.

Les rémunérations des administrateurs non exécutifs consistent en des jetons de présence :

- ▶ de € 500 pour les membres du Conseil d'administration.
- ▶ de € 500 pour les membres du Comité d'audit.
- ▶ de € 1 000 pour le Président du Comité d'audit.

Les administrateurs non exécutifs ont perçu des jetons de présence pour un montant global de € 15 000 au cours de l'exercice 2009.

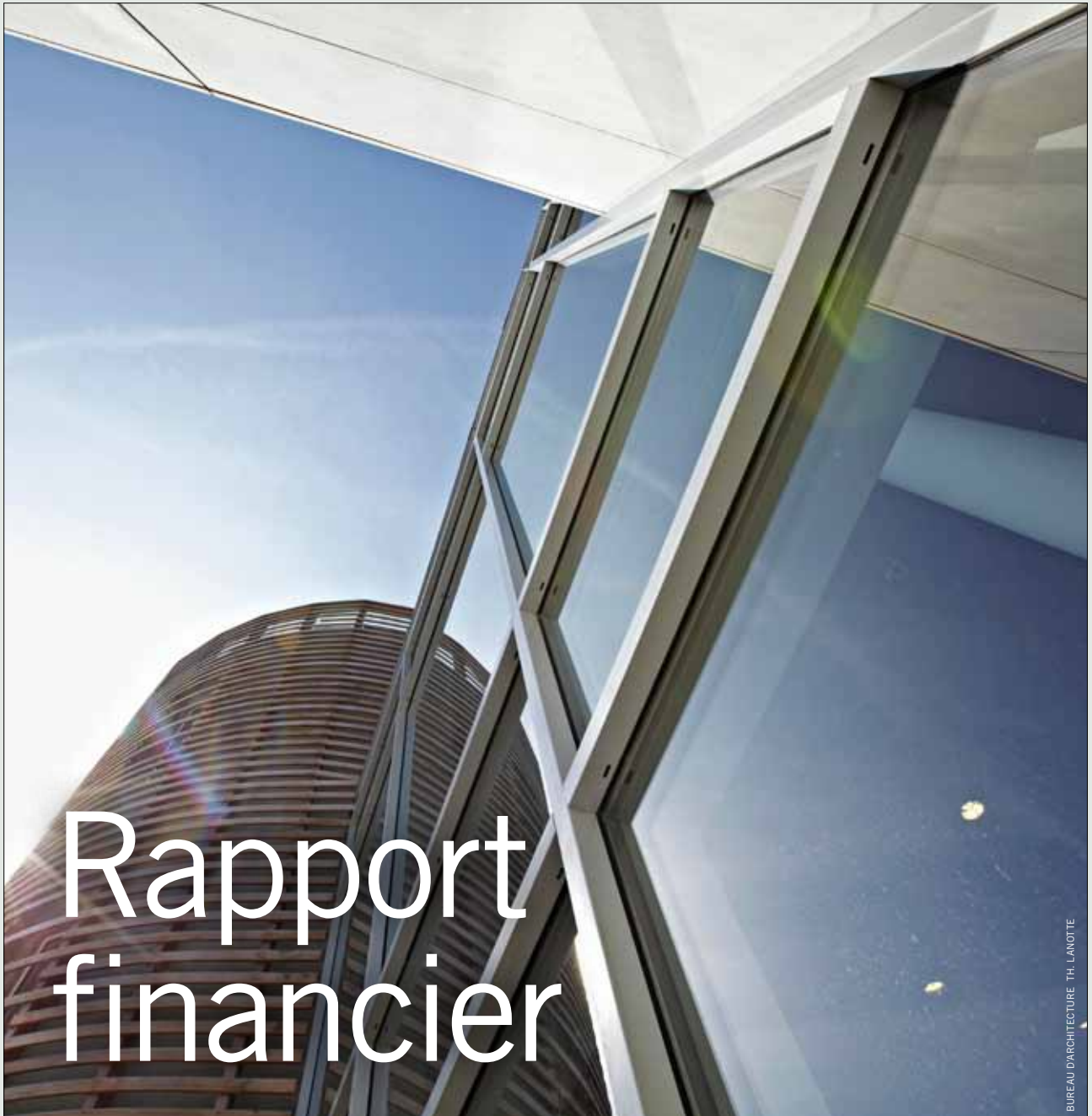
## POLITIQUE D'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le Conseil d'administration entend mener une politique de dividende permettant :

- ▶ de rétribuer les actionnaires de manière équitable par rapport aux autres entreprises cotées à Euronext Brussels.
- ▶ de réserver un cash flow libre compatible avec les besoins de financement interne du Groupe.

## GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le code de Gouvernance d'entreprise du Groupe Moury Construct a été mis à jour lors du Conseil d'administration de Moury Construct SA du 17 novembre 2009. Cette mise à jour a été effectuée sur base du Code belge de Gouvernance d'entreprise 2009. Notre charte est disponible sur notre site internet ([www.moury-construct.be](http://www.moury-construct.be)).



# Rapport financier

BUREAU D'ARCHITECTURE TH. LANOTTE

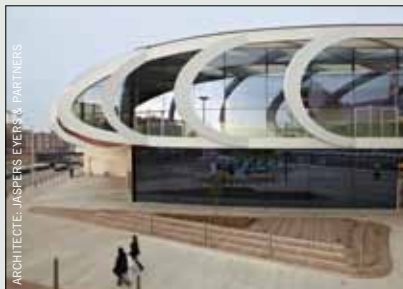
Construction d'un centre de formations et de colloques pour la CSC à Bouge.

Construction d'un hall de stockage et de bureaux pour la SA Energys.



ARCHITECTE: BUREAU D'ARCHITECTURE CIV2

Construction du centre commercial La Médiacité à Liège.



ARCHITECTE: JASPELS EYERS & PARTNERS

Construction d'un hall relais à Fleurus pour Igretec.



ARCHITECTE: IGRETEC

# États financiers consolidés (IFRS)<sup>1</sup>

## ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

En milliers d'EUR	Annexe	2009	2008
<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	7	92 722	93 836
→ Chiffre d'affaires		92 090	93 387
→ Autres produits des activités ordinaires		632	449
<b>CHARGES OPÉRATIONNELLES (-)</b>		86 784	85 856
→ Achats		75 171	68 821
→ Charges de personnel		12 795	13 822
→ Dotations aux amortissements	12, 13	857	805
→ Annulations amortissements		0	0
→ Dotations, reprises (-) et utilisations (-) de provisions	24	-2 531	2 210
→ Dotations et reprises (-) de perte de valeur		41	-31
→ Autres charges opérationnelles		450	229
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>		5 937	7 980
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL NON COURANT</b>	8	- 275	-11
→ Produits opérationnels non courants		182	93
→ Charges opérationnelles non courantes (-)		457	104
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		5 662	7 969
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	9	1 060	842
→ Produits financiers		1 342	1 469
→ Charges financières (-)		282	627
<b>RÉSULTAT DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE</b>	15	0	11
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>		6 722	8 822
→ Impôts sur le résultat (-)	16	2 060	3 659
<b>RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS DES OPÉRATIONS EN CONTINUITÉ</b>		4 662	5 163
<b>RÉSULTAT NET DES OPÉRATIONS EN DISCONTINUITÉ</b>	10	0	1 355
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		4 662	6 518
→ Autres éléments du résultat global		0	0
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE</b>		4 662	6 518
→ Part du Groupe		4 662	6 518
→ Intérêts minoritaires		0	0
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE PAR ACTION</b>	11		
Nombre d'actions de base (en nombre d'actions)		396 376	396 376
Nombre d'actions diluées (en nombre d'actions)		396 376	396 376
Résultat global de l'exercice, part du Groupe, par action de base (en EUR)		11,8	16,4
Résultat global de l'exercice, part du Groupe, par action diluée (en EUR)		11,8	16,4

1 — Les chiffres publiés peuvent présenter des différences liées aux arrondis.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIF (en milliers d'EUR)	Annexe	2009	2008
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Immobilisations incorporelles et goodwill	12	11 305	11 305
Immobilisations corporelles	13	4 317	4 646
➔ Terrains et constructions		1 169	1 184
➔ Installations, machines et outillage		2 189	2 194
➔ Véhicules, mobilier et matériel de bureau		956	1 268
➔ Immobilisations corporelles en cours de production		3	0
Actifs non courants détenus en vue de leur vente	14	93	177
➔ Immeubles		0	0
➔ Actifs financiers non courants		93	177
Participations mises en équivalence	15	137	327
Actifs d'impôts différés		0	0
Autres immobilisations financières	17	2 538	1 659
➔ Actions		101	640
➔ Titres, autres que des actions		1 347	0
➔ Autres actifs financiers		1 090	1 019
Clients et autres débiteurs non courants	18	2 323	2 826
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>20 713</b>	<b>20 940</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks et contrats de construction <sup>1</sup>	19	2 212	1 690
Clients et autres débiteurs courants	20	19 467	20 011
➔ Clients		13 277	17 807
➔ Autres débiteurs		6 190	2 204
Autres actifs courants		128	568
Autres actifs financiers courants	17	1 856	14 741
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	35 998	21 598
<b>Total des actifs courants</b>		<b>59 661</b>	<b>58 608</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>80 374</b>	<b>79 548</b>

1 — Les chiffres au 31 décembre 2008 ont été retraités suite à l'adoption de IFRIC 15 « Contrats liés à la construction d'immeubles ». Voir annexe 6 pour plus de détails.



<b>PASSIF</b> (en milliers d'EUR)	<b>Annexe</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
-----------------------------------	---------------	-------------	-------------

<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital	22	23 745	23 745
Réserves consolidées		17 459	14 832
Actions propres (-)		3	3
Capitaux propres du Groupe		41 201	38 574
Intérêts minoritaires		1	2
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>41 202</b>	<b>38 576</b>

<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Dettes financières	18, 25	1 851	2 314
Produits différés non courants	23	27	56
Provisions non courantes	24	4 391	6 922
Passifs d'impôts différés	16	3 753	3 810
Autres passifs non courants		10	10
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>10 032</b>	<b>13 112</b>

<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Dettes financières	25	926	463
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	25	16 244	20 675
Passifs d'impôts exigibles	25	316	393
Autres passifs courants <sup>1</sup>	25	11 654	6 329
Autres créiteurs		0	0
<b>Total des passifs courants</b>		<b>29 140</b>	<b>27 860</b>

<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>80 374</b>	<b>79 548</b>
------------------------	--	---------------	---------------

1 — Les chiffres au 31 décembre 2008 ont été retraités suite à l'adoption de IFRIC 15 « Contrats liés à la construction d'immeubles ». Voir annexe 6 pour plus de détails.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers d'EUR	2009	2008
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIES AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
Résultat du Groupe	4662	6518
Résultat des Tiers	0	0
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	-11
Dividendes de sociétés mises en équivalence	190	0
Dotations aux amortissements	857	806
Réductions de valeur actées	41	410
Reprises de réduction de valeur	0	-31
Variation des provisions	-2531	2210
Plus-values sur cessions d'actifs	-59	-1636
Moins-values sur cessions d'actifs	445	112
Utilisations de subsides d'investissements	-21	-13
Transferts et prélèvements d'impôts différés	-58	940
➔ Marge brute d'autofinancement	3527	9305
Variation du besoin en fonds de roulement	2057	-4372
<b>Flux de trésorerie nets relatifs à l'exploitation</b>	<b>5584</b>	<b>4933</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-12	0
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-901	-505
Acquisitions d'immobilisations financières	-13	-442
Acquisition solde participation Beheer Beerts	0	-82
Variation du périmètre	0	-5
Nouveaux prêts accordés	0	0
Acquisitions d'actifs financiers courants	0	0
Cessions d'immobilisations incorporelles	0	6
Cessions d'immobilisations corporelles	227	582
Cession participation Beheer Beerts	0	3056
Cessions actions Immo Moury	0	3260
Cessions d'immobilisations financières	80	1
Remboursement de prêt	0	0
Cessions actifs financiers courants	0	0
<b>Flux de trésorerie nets relatifs aux investissements</b>	<b>-619</b>	<b>5871</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation des placements en actifs financiers divers	11540	-13050
Rachat d'actions propres	0	0
Variation des emprunts et prêts	-70	-59
Nouveaux subsides	0	0
Dividendes versés par la société mère	-2035	-1850
Dividendes versés aux Tiers	0	-7
<b>Flux de trésorerie nets relatifs au financement</b>	<b>9435</b>	<b>-14966</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>14400</b>	<b>-4162</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		
Début d'exercice	21598	25760
Fin d'exercice	35998	21598
Variation	14400	4162

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'EUR	Capital	Réserves consolidées	Actions propres	Capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>28 700</b>	<b>10 168</b>	<b>-4</b>	<b>38 864</b>	<b>107</b>	<b>38 971</b>
Réduction de capital	-4 955			-4 955		-4 955
Résultat de l'exercice 2008		6 518		6 518	0	6 518
Dividendes distribués		-1 850		-1 850	-7	-1 857
Variation du périmètre				0	-98	-98
Autres variations		-4	1	-3		-3
<b>31 décembre 2008</b>	<b>23 745</b>	<b>14 832</b>	<b>-3</b>	<b>38 574</b>	<b>2</b>	<b>38 576</b>
Réduction de capital				0		0
Résultat de l'exercice 2009		4 662		4 662		4 662
Dividendes distribués		- 2 035		- 2 035		-2 035
Variation du périmètre				0		0
Autres variations				0	- 1	- 1
<b>31 décembre 2009</b>	<b>23 745</b>	<b>17 459</b>	<b>-3</b>	<b>41 201</b>	<b>1</b>	<b>41 202</b>

# Annexes aux états financiers consolidés

## 1 IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Moury Construct SA est une société de droit belge dont le siège social est situé à 1160 Bruxelles, Avenue J. Génicot 18 sous le numéro d'entreprise 0 413 821 301.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2009 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 26 mars 2010. Le Conseil d'administration a le pouvoir d'amender les états financiers consolidés, et ce, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires prévue le 25 mai 2010.

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

## 2 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes internationales d'informations financières internationales (IFRS – International Financial Reporting Standards) telles qu'approuvées par l'Union européenne et applicables le 31 décembre 2009.

## 3 RÉSUMÉ DES RÈGLES D'ÉVALUATION APPLICABLES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### 3.1. PRINCIPES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des actifs financiers désignés lors de leur comptabilisation initiale comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais de l'état du résultat global qui sont repris à leur juste valeur. Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros (EUR) et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche, sauf indication contraire. Les chiffres publiés peuvent présenter des différences liées aux arrondis.

Les instruments de capitaux propres sont valorisés au coût historique si ces instruments de capitaux propres n'ont pas de cotation publiée sur un marché actif et si d'autres méthodes d'estimation raisonnable pour déterminer la juste valeur sont clairement inappropriées ou inapplicables.

### 3.2. RÉSUMÉ DES CHANGEMENTS DANS LES PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables retenus au 31 décembre 2009 sont les mêmes que ceux utilisés dans la préparation des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, à l'exception de l'adoption de :

- ➔ IAS 1 Présentation des états financiers (présentation d'un état du résultat global), applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Cette norme remplace IAS 1 Présentation des états financiers (révisée en 2003) telle que modifiée en 2005 ;
- ➔ Amendements à IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir, applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 ;
- ➔ IFRIC 15 Contrats liés à la construction d'immeubles (comptabilisation des ventes de biens immobiliers par les promoteurs), applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Les revenus des marchés de promotion sont reconnus une fois que les risques et avantages liés à la propriété de l'ensemble du projet ont été transférés aux acquéreurs.

L'adoption des modifications des normes et des interprétations suivantes est sans effet significatif sur les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 :

- ➔ IFRS 8 Secteurs opérationnels (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009)
- ➔ Amendements à IFRS 1 Première adoption des IFRS et IAS 27 – États financiers consolidés et individuels (applicables prospectivement pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009)
- ➔ Amendements à IFRS 2 Paiement fondé sur des actions (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009)
- ➔ Amendements à IAS 23 Coûts d'emprunt (révisée en 2007) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009)
- ➔ Amendements à IAS 32 Instruments financiers : présentation et IAS 1 Présentation des états financiers – Instruments financiers remboursables au gré du porteur (« puttable financial instruments ») et obligations provenant d'une liquidation (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009)
- ➔ IFRIC 13 Programmes de fidélisation des clients (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008)
- ➔ IFRIC 16 Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008)
- ➔ IFRIC 18 Transfert d'actifs provenant de clients (applicable pour les transferts reçus à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009)
- ➔ Amendements à IFRIC 9 Réévaluation des dérivés incorporés et IAS 39 – Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation (applicable pour les périodes annuelles clôturées à compter du 30 juin 2009)

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au premier janvier 2009 :

- ➔ IFRS 3 Regroupements d'entreprises (révisée en 2008) (applicable à la comptabilisation des regroupements d'entreprises pour lesquels la date de l'accord est à compter du commencement de la première période annuelle ouverte à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009)
- ➔ IFRS 9 Instruments financiers (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013)
- ➔ Améliorations aux IFRS (2008-2009) (normalement applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010)
- ➔ Amendements à IFRS 1 Première adoption des IFRS – Exemptions additionnelles (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010)
- ➔ Amendements à IFRS 1 Première adoption des IFRS – Exemptions liées à IFRS 7 (normalement applicables prospectivement pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010)
- ➔ Amendements à IFRS 2 Paiement fondé sur des actions (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010)
- ➔ Amendements à IAS 24 Informations relative aux parties liées (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011). Cette norme remplace IAS 24, Informations relatives aux parties liées, publiée en 2003.
- ➔ Amendements à IAS 27 États financiers consolidés et individuels (révisée en 2008) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009)
- ➔ Amendements à IAS 32 Instruments financiers : Présentation – Classement des émissions de droits (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> février 2010)
- ➔ Amendements à IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation – Éléments de couverture éligibles (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009)
- ➔ IFRIC 17 Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009)
- ➔ IFRIC 19 Éteindre des passifs financiers avec des instruments de capitaux propres (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010)
- ➔ Amendements à IFRIC 14 IAS 19 – Le plafonnement d'un actif au titre des prestations définies, les obligations de financement minimum et leur interaction – Avances d'une obligation de financement minimum (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011).

Le processus de détermination des impacts potentiels de ces normes et interprétations sur les comptes consolidés du Groupe est en cours.

### 3.3. RECOURS À DES ESTIMATIONS ET JUGEMENTS SIGNIFICATIFS

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations réalisées à chaque date de reporting reflètent les conditions existantes à ces dates (prix du marché, taux d'intérêts, taux de change...).

Bien que ces estimations reposent sur la meilleure connaissance dont dispose la direction des événements existants et des actions que le Groupe pourrait entreprendre, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Le recours à des estimations concerne notamment les éléments suivants :

#### Évaluation du résultat à l'avancement des contrats de construction

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de construction, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement. La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des travaux et la prise en compte d'aléas et basée sur l'expérience acquise. Par conséquent, des ajustements des estimations initiales peuvent intervenir tout au long de la durée du contrat et peuvent engendrer des variations sur les résultats futurs.

#### Évaluations retenues pour les tests de perte de valeur

Les hypothèses et estimations qui sont faites pour déterminer la valeur recouvrable des goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles portent en particulier sur les perspectives de marché nécessaires à l'évaluation des flux de trésorerie et des taux d'actualisation retenus. Toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait amener à modifier les pertes de valeur à comptabiliser.

#### Évaluation des provisions

Les paramètres qui ont une influence significative sur le montant des provisions concernent les estimations des résultats prévisionnels des chantiers qui servent de base à la détermination des pertes à terminaison et les estimations des conclusions des litiges en cours.

### 3.4. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Moury Construct SA et de ses filiales préparés au 31 décembre de chaque année.

Les états financiers des filiales sont préparés à la même date et sur base de principes comptables identiques.

Tous les soldes intra-groupe, transactions intra-groupe ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

### 3.5. FILIALES

Les filiales sont les sociétés dans lesquelles Moury Construct détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote ou encore dans lesquelles elle détient le pouvoir, directement ou indirectement de contrôler la politique financière et opérationnelle avec comme objectif d'obtenir des avantages de ses activités.

La méthode de consolidation par intégration globale est appliquée à toutes les sociétés sur lesquelles le contrôle est exercé directement ou indirectement.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce, jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Lorsqu'il y a un changement du pouvoir de contrôle dans une filiale, les comptes consolidés intègrent le résultat jusqu'à la date où le Groupe Moury Construct perd le contrôle.

### 3.6. PARTICIPATIONS DANS LES COENTREPRISES ET DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les participations dans les coentreprises (conformément au traitement alternatif de l'IAS 31), ainsi que dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Ces participations sont portées dans l'état de la situation financière à la valeur la plus basse entre celle obtenue par la méthode de la mise en équivalence et la valeur recouvrable.

La part du Groupe dans le résultat des coentreprises et des entreprises associées est portée dans l'état du résultat global.

Les états financiers des coentreprises et des entreprises associées sont utilisés par le Groupe afin d'appliquer la méthode de mise en équivalence. Les états financiers des coentreprises et des entreprises associées sont préparés à la même date de clôture que celle de la société mère et sur base de principes comptables similaires.

### 3.7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles acquises autres que des « Goodwills » sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des éventuelles dépréciations de valeur.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie finie sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité économique et sont soumises à un test de dépréciation à chaque fois qu'il existe une indication que l'immobilisation incorporelle s'est dépréciée.

	Taux	Valeur résiduelle
Logiciels	100 %	0 %

La durée et la méthode d'amortissement sont revues annuellement.

Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou des changements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

### 3.8. GOODWILL

Le « Goodwill » représente l'excédent du coût d'acquisition par rapport à la part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables ainsi que des passifs éventuels.

Le « Goodwill » n'est pas amorti, mais est soumis à un test de dépréciation annuel à la date de clôture (ou à une date antérieure s'il existe des indices de perte de valeur) conformément à la norme IAS 36.

Si la part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables ainsi que des passifs éventuels de l'entreprise acquise excède le coût du regroupement, l'excédent (« goodwill négatif ») est comptabilisé immédiatement dans l'état du résultat global.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur recouvrable est comptabilisé dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel la perte a été constatée.

### 3.9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles comprennent les éléments corporels détenus pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou services, ou à des fins administratives dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Les immobilisations corporelles sont reprises à leur coût d'acquisition historique diminué des amortissements cumulés et des éventuelles dépréciations de valeur. Le coût historique inclut le prix d'achat d'origine et les coûts accessoires directs comme par exemple les taxes non recouvrables, les frais d'installation ou le transport.

Les dépenses ultérieures éventuelles ne sont portées à l'actif que si elles permettent d'augmenter les avantages économiques futurs générés par l'immobilisation corporelle. Les frais de réparation et d'entretien qui ne permettent pas d'augmenter les avantages économiques futurs de l'actif auquel ils ont trait, ou les dépenses effectuées afin de maintenir les avantages futurs attendus du niveau normal de performance sont comptabilisés directement en charges. Par contre, les dépenses de remplacement des composants essentiels sont comptabilisées comme immobilisations dès que les critères définissant les éléments d'actif sont rencontrés.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire prorata temporis sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation en question. Une autre méthode d'amortissement peut être utilisée à condition qu'elle reflète de manière plus appropriée le rythme selon lequel les avantages économiques futurs liés à l'actif sont générés.

Lors de chaque clôture, le Groupe procède à une analyse des immobilisations corporelles et de leur valeur résiduelle.

Les amortissements sont pratiqués sur base de la méthode linéaire aux taux suivants et en tenant compte des valeurs résiduelles suivantes :

	Taux	Valeurs résiduelles
► terrains	Néant	
► bâtiments industriels	3 %	10 %
► bâtiments administratifs	2 %	10 %
► gros matériel de chantier	12,5 %	10 %
► petit matériel de chantier	33 %	5 %
► camions rudes utilisations	25 %	10 %
► camions routiers	20 %	10 %
► camionnettes et autobus	25 %	10 %
► voitures	20 %	10 %
► matériel fixe d'atelier	10 %	10 %
► matériel de bureau	20 %	5 %
► mobilier de bureau	10 %	5 %
► outillage	100 %	0 %

L'amortissement est calculé dès le moment où l'actif est disponible à l'emploi.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou des changements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs ou les unités génératrices de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. Les pertes de valeurs sont enregistrées dans l'état du résultat global.

Une immobilisation corporelle n'est plus reconnue en comptabilité dès sa cession ou dès qu'aucun bénéfice économique futur n'est plus attendu du bien. Tout gain ou perte généré lors de la cession (calculé comme la différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable de l'élément) est reconnu au cours de l'exercice durant lequel il a été cédé.

### 3.10. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement sont des biens détenus pour en retirer des loyers ou valoriser le capital investi. Les immeubles de placement se distinguent d'un bien immobilier occupé par son propriétaire ou preneur en ce sens qu'il génère des flux de trésorerie indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise.

Ils sont inscrits sur une ligne spécifique à l'actif de l'état de la situation financière. Les immeubles de placement sont évalués initialement à leur coût et ensuite selon le modèle du coût selon les dispositions de l'IAS 16 (Immobilisations corporelles) relative à ce modèle.

### 3.11. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE ET DE LOCATION-FINANCEMENT

Un contrat de location-financement est un contrat de location avec transfert au locataire de la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont définis comme des contrats de location simple.

L'existence d'un contrat de location au sein d'un accord est mise en évidence sur base de la substance de l'accord.

#### Locations financières

Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés en tant qu'actifs du Groupe au plus bas de la valeur actualisée des paiements futurs minima et de leur juste valeur à la date d'acquisition. La dette envers le bailleur relative à cet actif est reprise dans l'état de la situation financière en tant qu'emprunt de location-financement. Les charges financières qui représentent la différence entre l'entière des obligations de location et la valeur des actifs loués lors de leur comptabilisation initiale sont portées à l'état du résultat global sur la durée du contrat de location. Ces charges sont réparties sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période comptable.

#### Locations simples

Les paiements relatifs à des contrats de location simple sont comptabilisés en charges dans l'état du résultat global sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

### 3.12. ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LEUR VENTE

Un actif non courant est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable sera recouvrée principalement par sa vente plutôt que par son utilisation continue. Cet actif doit être disponible pour une vente immédiate dans son état actuel et la vente doit être hautement probable.

Cet actif est évalué au montant le plus bas entre sa valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Ces actifs ne sont plus amortis.

### 3.13. STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

Les stocks et travaux en cours sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de production dans l'entreprise.

Le coût d'acquisition des stocks comprend les coûts des matières directes, les coûts directs de salaires ainsi que les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Lorsque l'identification spécifique n'est pas possible, le coût est déterminé sur base de la méthode du coût moyen pondéré.

À chaque date de clôture, ils sont valorisés au plus bas du coût historique et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour la réalisation de la vente.

### 3.14. CONTRATS DE CONSTRUCTION

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, les produits du contrat et les coûts du contrat sont comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture.

Le degré d'avancement des travaux est déterminé sur base de l'avancement, en termes physiques, d'une partie du travail convenu dans le contrat.

Tous les travaux font l'objet d'un état d'avancement mensuel quantitatif approuvé par le maître de l'ouvrage.

Les produits du contrat sont comptabilisés dans l'état du résultat global des exercices au cours desquels les travaux sont exécutés.

Les produits du contrat comprennent :

- ➔ le montant initial des produits convenus dans le contrat ;
- ➔ les modifications dans les travaux du contrat, les réclamations (dans la mesure où il est probable qu'elles donneront lieu à des produits et où elles peuvent être évaluées de façon fiable).

Les coûts du contrat sont comptabilisés en charges dans l'état du résultat global des exercices au cours desquels les travaux auxquels ils se rattachent sont exécutés.

Les coûts du contrat comprennent :

- ➔ les coûts directement liés au contrat concerné ;
- ➔ les coûts attribuables à l'activité de contrats en général et qui peuvent être affectés au contrat ;
- ➔ tous autres coûts qui peuvent être spécifiquement facturés au client selon les termes du contrat.

Ces coûts peuvent être diminués de tout produit incident qui n'est pas inclus dans les produits du contrat, tels que les primes d'assurances et participations au compte « pro-rata » refacturées aux sous-traitants.

Dans le cas où la prévision du résultat final d'un chantier fait ressortir une perte, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée indépendamment de l'avancement du chantier, en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels intégrant, le cas échéant, des droits à recettes complémentaires ou à réclamation dans la mesure où ils sont probables et peuvent être évalués de façon fiable. Les provisions pour perte pour contrat déficitaire sont présentées au passif de l'état de la situation financière.

Les paiements partiels reçus dans le cadre de contrat de construction, avant que les travaux correspondants n'aient été exécutés, sont comptabilisés au passif de l'état de la situation financière en avances et acomptes reçus.

### 3.15. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Juste valeur des instruments financiers

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- ➔ concernant les participations dans des sociétés non cotées pour lesquelles la juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable, la juste valeur repose sur le coût d'acquisition historique ajusté en fonction des pertes de valeur éventuelles ;
- ➔ concernant les créances et dettes à long terme, le coût amorti est supposé correspondre approximativement à la juste valeur ;
- ➔ concernant les créances commerciales, les dettes commerciales et les autres actifs et passifs financiers, les valeurs portées dans l'état de la situation financière correspondent approximativement à leur juste valeur compte tenu de leur courte maturité.

#### Comptabilisation initiale et décomptabilisation des actifs et passifs financiers

Un actif financier ou un passif financier est comptabilisé dans l'état de la situation financière le jour du règlement lorsque le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration.

Une dette financière est sortie de l'état de la situation financière lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrive à expiration.

#### Actifs financiers

##### ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION ET À LEUR JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DE L'ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

Les actifs financiers classifiés comme détenus à des fins de transaction et les actifs financiers désignés, lors de leur comptabilisation initiale, comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais de l'état du résultat global relèvent de cette catégorie. Les profits et les pertes sont constatés dans l'état du résultat global.

#### PRÊTS ET CRÉANCES

Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti, par le biais de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes sont constatés dans l'état du résultat global lorsque les prêts et les créances sont sortis de l'état de la situation financière ou lorsqu'ils accusent une perte de valeur, ainsi que par le biais du

processus d'amortissement. Les créances commerciales et les autres créances à court terme dépourvues de tout taux d'intérêt stipulé sont évaluées au montant original de la facture ou au montant nominal lorsque l'incidence de l'actualisation est négligeable. Une perte de valeur sur créances commerciales et sur autres créances à court terme est constatée dans l'état du résultat global lorsque leur valeur comptable est inférieure à la valeur actuelle des estimations des flux de trésorerie futurs. La perte de valeur est évaluée sur une base individuelle. Les créances commerciales et les autres créances à court terme sont présentées dans l'état de la situation financière nettes de toute perte de valeur cumulée.

#### PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti, par le biais de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes sont constatés dans l'état du résultat global lorsque les placements détenus jusqu'à leur échéance sont sortis de l'état de la situation financière ou lorsqu'ils accusent une perte de valeur, ainsi que par le biais du processus d'amortissement.

#### DÉPRÉCIATION D'ACTIFS FINANCIERS

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture si un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est déprécié.

#### Actifs comptabilisés au coût amorti

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur des actifs comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés (à l'exclusion de pertes futures attendues non encourues), actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine (soit le taux d'intérêt calculé lors de la comptabilisation initiale). La valeur comptable de l'actif est réduite par l'utilisation d'un compte de dépréciation. Le montant de la perte est comptabilisé dans l'état du résultat global. Si le montant de la dépréciation diminue au cours d'un exercice ultérieur, et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenu après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur précédemment comptabilisée doit être reprise. Une reprise de dépréciation est enregistrée en résultats pour autant que la valeur comptable de l'actif ne devienne pas supérieure au coût amorti à la date de reprise de la dépréciation. Toute reprise ultérieure de dépréciation est comptabilisée dans l'état du résultat global. En ce qui concerne les créances, une



provision pour dépréciation est effectuée lorsqu'il existe des indications objectives (telles que la probabilité d'insolvabilité ou des difficultés financières importantes dans le chef du débiteur) que le Groupe ne sera pas en mesure de récupérer tous les montants dus dans les conditions initiales de la facture. La valeur comptable de la créance est réduite par l'utilisation d'un compte de dépréciation. Les créances dépréciées font l'objet d'une décomptabilisation lorsqu'elles sont réputées irrécouvrables.

#### DETTES FINANCIERES

##### Prêts et emprunts productifs d'intérêts

Les prêts et emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts productifs d'intérêts sont ensuite évalués au coût amorti, en application de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes sont constatés en produits et charges lorsque les dettes sont sorties de l'état de la situation financière, ainsi que par le biais du processus d'amortissement.

##### Dettes commerciales et autres dettes à court terme

Les dettes commerciales et les autres dettes à court terme dépourvues de tout taux d'intérêt stipulés sont évaluées au montant original de la facture ou au montant nominal lorsque l'incidence de l'actualisation est négligeable.

### 3.16. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Cette rubrique comprend les liquidités, les dépôts à vue, les dépôts à court terme de moins de 3 mois, ainsi que des placements très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de fluctuation de valeur.

Tous les placements sont comptabilisés à leur valeur nominale dans les états financiers, ce qui correspond approximativement à leur juste valeur compte tenu de leur courte maturité.

### 3.17. PERTES DE VALEUR

À chaque date de reporting, le Groupe apprécie s'il existe un quelconque indice qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'importance de cette perte de valeur.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de la poursuite de l'utilisation d'un actif.

Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif individuellement, le Groupe estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie auquel l'actif appartient. S'il est estimé que la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Cette perte de valeur est immédiatement comptabilisée en charges. Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée au cours d'exercices antérieurs n'a plus de raison d'être, la dépréciation enregistrée sur cet actif (ou sur cette unité génératrice de trésorerie) est reprise afin de ramener cet actif à une valeur correspondant à la nouvelle évaluation de sa valeur recouvrable. Cependant, la valeur comptable d'un actif ne peut excéder, suite à la reprise d'une perte de valeur, la valeur comptable que celui-ci aurait eue si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en produits.

Qu'il y ait un indice de perte de valeur ou non, le Groupe effectue annuellement un test de perte de valeur pour les goodwill.

Une perte de valeur enregistrée sur un goodwill ne fera jamais l'objet de reprise au cours d'un exercice suivant.

### 3.18. ACTIONS PROPRES

Les sommes payées ou obtenues lors de l'acquisition ou la vente d'actions propres de la société sont reconnues directement dans les fonds propres attribuables aux actionnaires de la société. Aucun profit ou charge n'est enregistré dans l'état du résultat global lors de l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation d'actions propres. Les actions propres sont classées dans la rubrique « Actions propres » et présentées en déduction du total des capitaux propres.

### 3.19. INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires représentent la partie du résultat net des opérations et de l'actif net d'une filiale attribuable aux intérêts qui ne sont pas détenus, directement ou indirectement au travers de filiales, par le Groupe.

### 3.20. PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Des provisions sont comptabilisées dès que le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés qui engendrera une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques afin d'éteindre cette obligation et dont le montant peut être estimé de manière fiable.

Le montant enregistré en tant que provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation actuelle à la date de clôture de l'état de la situation financière. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le calcul des provisions est déterminé en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôts qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent, et le cas échéant, les risques spécifiques au passif.

Les provisions non courantes correspondent aux provisions dont l'échéance est généralement supérieure à un an. Les provisions correspondent essentiellement à des provisions pour pertes à terminaison et litiges.

#### Les provisions pour « pertes à terminaison » et « risques chantiers » (contrat déficitaire)

concernent essentiellement les provisions constituées dans le cas où une prévision à fin d'affaire, établie en fonction de l'estimation la plus probable des résultats prévisionnels, fait ressortir un résultat négatif, ainsi que les travaux restant à réaliser au titre de chantiers livrés dans le cadre de la garantie de parfait achèvement.

Les **provisions pour litiges** concernent pour l'essentiel des litiges avec des clients, des sous-traitants, des co-traitants ou des fournisseurs.

Les **provisions pour « restructuration »** sont comptabilisées lorsque le Groupe a établi un programme détaillé pour la restructuration et dès que celui-ci a été communiqué aux parties concernées.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés, mais font l'objet d'une information dans les annexes aux états financiers consolidés.

### 3.21. PENSIONS ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les pensions.

Le Groupe participe à un plan de pension à cotisations définies, dont le rendement minimum légal est garanti par la compagnie d'assurance. Les contributions à ce plan de pension à cotisations définies sont dès lors reconnues comme une dépense dans l'état du résultat global au moment où elles sont exposées. Aucun autre avantage postérieur à l'emploi n'est fourni au personnel.

### 3.22. RECONNAISSANCE DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les revenus sont reconnus dans la mesure où il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise et que le montant peut être estimé de manière fiable.

Les produits du contrat de construction sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture (selon la méthode du pourcentage d'avancement).

Une modification du contrat de construction peut entraîner une augmentation ou une diminution des produits du contrat.

Une modification est une instruction donnée par le client en vue d'un changement dans l'étendue des travaux à exécuter au titre du contrat. Une modification est incluse dans les produits du contrat lorsqu'il est probable que le client approuvera la modification et que le montant des produits résultant de cette modification peut être évalué de façon fiable.

Les revenus liés à la vente des biens immobiliers sont comptabilisés lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés de façon substantielle à l'acheteur et qu'il existe une preuve évidente d'un accord, que la livraison a eu lieu, que la rémunération est déterminée et déterminable, et que l'encaissement est probable.

### 3.23. SUBVENTIONS PUBLIQUES

Les subventions publiques en capital sont initialement reconnues dans l'état de la situation financière en tant que produits différés non courants dès qu'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise se conformera aux conditions attachées à l'octroi des subventions et que celles-ci seront encaissées.

Ensuite, elles sont comptabilisées en produits au rythme de l'amortissement de l'actif auquel elles se rapportent.

### 3.24. COÛTS D'EMPRUNT

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel ils sont survenus.

### 3.25. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur le résultat reprend l'impôt courant et l'impôt différé.

L'impôt courant est le montant des impôts exigibles (ou récupérables) sur le bénéfice (ou la perte) d'un exercice.

L'impôt différé est comptabilisé en utilisant la méthode bilantaire basée sur les décalages temporels résultant de différences entre la valeur comptable des actifs et passifs dans les comptes consolidés et la base fiscale utilisée pour le calcul du bénéfice imposable.

L'impôt différé est débité ou crédité dans l'état du résultat global, sauf s'il concerne des éléments qui ont été crédités ou débités directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt différé est également débité ou crédité dans les capitaux propres.

En principe, les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables alors que les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles que dans la mesure où il est probable que celles-ci pourront être imputées à l'avenir sur un bénéfice imposable au titre :

- ➔ de différence temporelle déductible ;
- ➔ du report en avant de pertes fiscales non utilisées ;
- ➔ du report en avant de crédits d'impôts non utilisés.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet impôt différé.

De tels actifs et passifs ne sont pas comptabilisés si les différences temporaires sont associées à un goodwill (ou goodwill négatif) ou générées lors de la comptabilisation initiale (autrement que lors d'un achat ou d'un regroupement d'entreprises) d'un actif ou passif dans une transaction qui n'affecte ni le bénéfice imposable ni le bénéfice comptable.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporaires taxables liées à des participations dans des filiales, filiales conjointes ou entreprises associées, sauf si le Groupe est en mesure de contrôler le renversement de cette différence temporaire et s'il est probable que la différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir proche.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel la différence temporaire devrait se renverser.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale ou lorsque le Groupe a la possibilité et l'intention d'opter pour une compensation fiscale.

### 3.26. DIVIDENDES

Les dividendes proposés par le Conseil d'administration ne sont pas enregistrés en dettes dans les états financiers tant qu'ils n'ont pas été approuvés par les actionnaires lors de l'Assemblée générale ordinaire.

### 3.27. RÉSULTATS PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé sur base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice hors actions propres.

Le résultat dilué par action est calculé sur base du nombre moyen d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice plus l'effet dilutif potentiel des warrants et « Stock options » en circulation durant la période hors actions propres.

## 4 INFORMATIONS SECTORIELLES

Un secteur opérationnel est défini par IFRS 8 comme une composante d'une entité qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire parvenir des produits et supporter des charges, dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal débiteur opérationnel, et pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Toutes les filiales du Groupe sont à considérer comme une seule composante de l'entité puisqu'elles opèrent dans le même secteur d'activité de la construction (le secteur « bâtiment ») et dans le même secteur géographique (le secteur « Belux »). Il n'y a donc pas lieu de présenter différents secteurs d'activités ou différents secteurs géographiques.

## 5 LISTE DES ENTREPRISES CONSOLIDÉES ET DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

Dénomination, adresse et n° de TVA	Méthode d'incorporation dans les comptes	Fraction du capital détenue au 31 décembre 2009	Fraction du capital détenue au 31 décembre 2008	Variation du pourcentage de détention du capital
<b>S.A. BEMAT</b> Rue du Rond Point 243 6060 Gilly — Belgique BE 402 375 301	G	99,99 %	99,99 %	0,00
<b>S.A. G. MOURY</b> Rue du Moulin 320 4020 Liège — Belgique BE 403 907 307	G	99,99 %	99,99 %	0,00
<b>S.A. MOURYLUX</b> Route de Stavelot 21 A, 9964 Huldange — Luxembourg LU 15666323	G	99,90 %	99,90 %	0,00
<b>S.C. MOSABOIS</b> Rue du Moulin 320 4020 Liège — Belgique BE 425 504 257	G	99,99 %	99,99 %	0,00
<b>S.C. MOSAFER<sup>1</sup></b> Rue du Moulin 320 4020 Liège — Belgique BE 425 102 104	G	99,99 %	99,98 %	+0,01 %
<b>S.A. BEERTS BOUWWERKEN<sup>1</sup></b> Beekweg, 5 3700, Tongeren — Belgique BE 432 654 147	G	99,99 %	99,96 %	+0,03 %
<b>SA LIÈGE PROMOTION</b> Rue du Moulin, 320 4020 Liège — Belgique BE 0415 915 511	E	50,0 %	50,0 %	0,00

G : Consolidation par intégration globale

E : Mise en équivalence

1—En date du 6 janvier 2010, et avec effet au 1er janvier 2010, la SA Beerts Bouwwerken et la SC Mosafer ont fait l'objet d'une fusion par absorption par la SA G Moury. Les succursales « Beerts » et « Mosafer » ont été créées au sein de la SA G. Moury avec effet au 1er janvier 2010. Toutes les activités des deux anciennes filiales sont logées dans les deux nouvelles succursales.

## 6 MODIFICATIONS CONCERNANT L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Suite à l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009 de IFRIC 15 « Accords de construction de biens immobiliers », les coûts dans le cadre de marché de promotion sont présentés à l'actif de l'état de la situation financière dans la rubrique « stocks et contrats de construction » au 31 décembre 2009 tant que les risques et avantages liés à la propriété de l'ensemble du projet n'ont pas été transférés

aux acquéreurs (€ 1 670 milliers au 31 décembre 2009). Les montants comparatifs au 31 décembre 2008 ont été retraités de sorte à faire également apparaître à l'actif dans l'état consolidé de la situation financière, les contrats de construction dans le cadre de marché de promotion (€ 1 364 milliers au 31 décembre 2008).

## 7 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

En milliers d'EUR	2009	2008
<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	92722	93836
Chiffre d'affaires	92090	93387
➔ Produits des contrats de construction	92090	93387
Autres produits des activités ordinaires	632	449
➔ Subsidés en capital	21	13
➔ Autres produits d'exploitation	611	436

## 8 RÉSULTAT OPERATIONNEL NON COURANT

En milliers d'EUR	2009	2008
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL NON COURANT</b>	-275	-11
Produits opérationnels non courants	182	93
➔ Cautionnements prélevés	83	67
➔ Autres produits opérationnels non courants	99	26
Charges opérationnelles non courantes (-)	457	104
➔ Frais liés aux cautionnements	90	37
➔ Autres charges opérationnelles non courantes	367	67

Les « Autres produits opérationnels non courants » et les « Autres charges opérationnelles non courantes » consistent essentiellement en respectivement des plus et moins-values réalisées suite à la cession ou la désaffectation d'immobilisations corporelles.

## 9 RÉSULTAT FINANCIER

En milliers d'EUR	2009	2008
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	1 060	842
<b>PRODUITS FINANCIERS (+)</b>	1 342	1 469
Plus-values de réalisation d'actifs financiers	0	0
Produits des actifs financiers	859	1 020
Gains de revalorisation du portefeuille d'obligations	206	0
Autres produits financiers	277	449
<b>CHARGES FINANCIÈRES (-)</b>	282	627
Moins-values de réalisation sur vente d'actifs financiers	0	100
Charges d'intérêts	145	164
Pertes de revalorisation du portefeuille d'obligations	0	223
Autres charges financières	137	140

## 10 RÉSULTAT DES OPERATIONS EN DISCONTINUITÉ

Il n'y a eu aucune opération en discontinuité lors de l'exercice 2009.

Lors de l'exercice 2008, afin de transférer les immeubles d'exploitation des sociétés Beerts Bouwwerken NV, Beheer Beerts NV, Bemat SA et Moury SA à la SICAFI Immo Moury SCA, les différentes opérations indiquées ci-dessous ont été réalisées :

- Scission partielle de Moury SA et de Bemat SA afin de transférer à la SICAFI Immo Moury SCA leurs immeubles d'exploitation. Ces scissions partielles, au profit d'Immo Moury SCA, ont été actées par les Assemblées générales extraordinaires des actionnaires du 30 avril 2008. Par le biais de ces scissions partielles, Moury Construct SA a perçu des actions d'Immo Moury SCA à concurrence de € 3 260 000,

que Moury Construct SA a entièrement vendues lors de l'introduction en Bourse d'Immo Moury SCA le 30 juin 2008.

- Acquisition de titres de Beheer Beerts NV. En date du 15 avril 2008, Moury Construct SA a acheté à Mme Henckens 109 actions de Beheer Beerts NV pour un montant de € 82 milliers. Par cette acquisition, la participation de Moury Construct dans Beheer Beerts NV a été portée de 97,26 % à 99,90 %.
- Cession des titres de Beheer Beerts NV. En date du 27 mai 2008 et avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008, Moury Construct SA a vendu à la SICAFI Immo Moury SCA la totalité de sa participation dans Beheer Beerts NV pour un montant de € 3 056 milliers

- Acquisition des titres de Beerts Bouwwerken NV. En 2008, Moury Construct SA a acheté à la NV Beheer Beerts 8 000 titres de Beerts Bouwwerken NV pour un montant de € 2 811 milliers. Par cette acquisition, la participation de Moury Construct dans Beerts Bouwwerken NV a été portée de 97,27 % à 99,96 %.

L'immeuble d'exploitation de Beerts Bouwwerken NV a également été cédé en date du 11 septembre 2008 au prix de € 250 milliers.

L'impact dans l'état du résultat global des différentes opérations effectuées dans ce contexte s'élevait à € 1 355 milliers et est détaillé comme suit :

En milliers d'EUR	2009	2008
Plus-value de cession des actions de la NV Beheer Beerts à la SICAFI Immo Moury SCA	0	144
Plus-value de cession de l'immeuble de la NV Beerts Bouwwerken à la SICAFI Immo Moury SCA	0	229
Annulation de la valeur résiduelle du goodwill relatif à la NV Beheer Beerts	0	-218
Goodwill négatif relatif à l'acquisition de 2,69 % des actions de la NV Beerts Bouwwerken	0	29
Impact brut de la scission partielle de la SA Bemat visant à transférer l'immeuble d'exploitation à la SICAFI Immo Moury SCA	0	-314
Impact brut de la scission partielle de la SA Moury visant à transférer l'immeuble d'exploitation à la SICAFI Immo Moury SCA	0	1 537
<b>Impact des opérations en discontinuité avant impôts</b>	<b>0</b>	<b>1 407</b>
Impact sur les impôts différés de la sortie du périmètre de consolidation des immeubles de la SA Bemat et de la SA Moury	0	388
Impact sur les impôts exigibles des opérations de scissions partielles (« exit tax »)	0	-440
<b>Résultat net des opérations en discontinuité</b>	<b>0</b>	<b>1 355</b>

## 11 RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE PAR ACTION

Le résultat global de l'exercice par action est calculé en divisant le résultat global de l'exercice attribuable aux actions ordinaires, déduction faite des actions propres, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat global de l'exercice dilué par action est calculé en divisant le résultat global de l'exercice, part du Groupe, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, ajusté des effets diluants des warrants potentiels.

En milliers d'EUR	2009	2008
Nombre d'actions souscrites	396 426	396 426
Nombre d'actions propres	50	50
Nombre d'actions de base ayant droit au dividende	396 376	396 376
Nombre moyen d'actions de base en circulation	396 376	396 376
Nombre d'actions diluées ayant droit au dividende <sup>1</sup>	396 376	396 376
Nombre moyen d'actions diluées en circulation	396 376	396 376
Résultat global de l'exercice, part du Groupe	4 662	6 518
Résultat global de l'exercice, part du Groupe, par action de base	11,8	16,4
Résultat global de l'exercice, part du Groupe, par action diluée	11,8	16,4

1 — Au 31 décembre 2008 et 2009, il n'y a aucun effet diluant.

## 12 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

En milliers d'EUR	Goodwill	Licences et autres droits	Total
<b>VALEUR D'ACQUISITION</b>			
<b>1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>11 523</b>	<b>103</b>	<b>11 626</b>
⇒ Acquisitions	0	0	0
⇒ Cessions	0	-6	-6
⇒ Sortie de périmètre	-218	0	-218
<b>31 décembre 2008</b>	<b>11 305</b>	<b>97</b>	<b>11 402</b>
⇒ Acquisitions	0	12	12
⇒ Cessions	0	0	0
<b>31 décembre 2009</b>	<b>11 305</b>	<b>109</b>	<b>11 414</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>			
<b>1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>0</b>	<b>160</b>	<b>160</b>
⇒ Dotations	0	-57	-57
⇒ Annulations		-6	-6
<b>31 décembre 2008</b>	<b>0</b>	<b>97</b>	<b>97</b>
⇒ Dotations	0	12	12
⇒ Annulations	0	0	0
<b>31 décembre 2009</b>	<b>0</b>	<b>109</b>	<b>109</b>
<b>VALEURS NETTES</b>			
<b>1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>11 523</b>	<b>-57</b>	<b>11 466</b>
<b>31 décembre 2008</b>	<b>11 305</b>	<b>0</b>	<b>11 305</b>
<b>31 décembre 2009</b>	<b>11 305</b>	<b>0</b>	<b>11 305</b>

## 13 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'EUR	Terrains et constructions	Installations machines et outillage	Véhicules, mobilier et matériel de bureau	Immobilisations en cours	Total
<b>VALEUR D'ACQUISITION</b>					
<b>1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>2 477</b>	<b>11 553</b>	<b>5 113</b>	<b>0</b>	<b>19 143</b>
→ Acquisitions		173	332		505
→ Cessions/désaffectations	-281	-69	-232		-582
→ Annulations	-819	-441	-559		-1 819
→ Variation de périmètre	-552				-552
<b>31 décembre 2008</b>	<b>825</b>	<b>11 216</b>	<b>4 654</b>	<b>0</b>	<b>16 695</b>
→ Acquisitions		719	179	3	901
→ Cessions/désaffectations		-2 893	-1 139		-4 032
→ Annulations					0
→ Variation de périmètre					0
<b>31 décembre 2009</b>	<b>825</b>	<b>9 042</b>	<b>3 694</b>	<b>3</b>	<b>13 564</b>
<b>PLUS-VALUES DE RÉÉVALUATION</b>					
<b>1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>1 134</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 134</b>
→ Acquisitions					0
→ Cessions					0
→ Transfert					0
→ Variation de périmètre					0
<b>31 décembre 2008</b>	<b>1 134</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 134</b>
→ Acquisitions					0
→ Cessions					0
→ Transfert					0
→ Variation de périmètre					0
<b>31 décembre 2009</b>	<b>1 134</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 134</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>					
<b>1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>2 416</b>	<b>8 979</b>	<b>3 687</b>	<b>0</b>	<b>15 082</b>
→ Dotations	549	401	479		1 429
→ Reprises	-260	-79	-221		-560
→ Annulations	-1 406	-279	-559		-2 244
→ Variation de périmètre	-524				-524
<b>31 décembre 2008</b>	<b>775</b>	<b>9 022</b>	<b>3 386</b>	<b>0</b>	<b>13 183</b>
→ Dotations	15	469	361		845
→ Reprises					0
→ Annulations		-2 638	-1 010		-3 648
→ Variation de périmètre					0
<b>31 décembre 2009</b>	<b>790</b>	<b>6 853</b>	<b>2 737</b>	<b>0</b>	<b>10 380</b>
<b>VALEURS NETTES</b>					
<b>1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>1 195</b>	<b>2 574</b>	<b>1 426</b>	<b>0</b>	<b>5 195</b>
<b>31 décembre 2008</b>	<b>1 184</b>	<b>2 194</b>	<b>1 268</b>	<b>0</b>	<b>4 646</b>
<b>31 décembre 2009</b>	<b>1 169</b>	<b>2 189</b>	<b>956</b>	<b>3</b>	<b>4 317</b>

L'exercice 2009 est marqué par de nombreuses cessions et désaffectations d'installations, machines, mobilier et matériel roulant dans le cadre de la simplification de la structure du Groupe concrétisée ensuite par la fusion par absorption de Beerts Bouwwerken NV et Mosafer SC par la SA G Moury tout début 2010.

Les cessions de terrains et constructions en 2008 concernaient essentiellement les immeubles de Beerts Bouwwerken NV qui ont été cédés à la SICAFI Immo Moury SCA.

Les variations de périmètre en 2008 concernaient les terrains et constructions de Beheer Beerts NV qui sont sortis du périmètre de la consolidation lors de la cession par Moury Construct SA des actions de cette société à la SICAFI Immo Moury SCA.

Les transferts et annulations en 2008 étaient essentiellement liés aux opérations de scissions partielles au niveau des sociétés Moury SA et Bemat SA.

## 14 ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

En milliers d'EUR	2009	2008
<b>ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À LA VENTE</b>	93	177
Immeubles destinés à la vente	0	0
Actifs financiers non courants destinés à la vente	93	177

Les actions de la SICAFI Immo Moury SCA détenues par la SA Moury Construct sont destinées à être échangées contre des actions de la SA Moury Construct.

Au 31 décembre 2009, il subsiste des actions de la SICAFI Immo Moury SCA à échanger contre des coupons 22 de la SA Moury Construct pour un montant de € 93 milliers.

## 15 PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers d'EUR	Nature de la variation	Participations dans les entreprises mises en équivalence
<b>1<sup>er</sup> janvier 2008</b>		<b>316</b>
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	11	
<b>31 décembre 2008</b>		<b>327</b>
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	0	
Dividendes distribués	-190	
<b>31 décembre 2009</b>		<b>137</b>

Liège Promotion SA est la seule société mise en équivalence dans les états financiers du Groupe Moury Construct.



# 16 IMPÔTS

En milliers d'EUR	2009	2008		
<b>DÉTAIL DE LA CHARGE D'IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>				
Charge d'impôts exigibles	2 118	2 330		
Charge d'impôts différés				
► Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-137	277		
► Provisions	1 540	-408		
► Résultats sur chantiers reconnus sur base de l'avancement	-1 392	1 128		
► Variation du périmètre de consolidation	0	178		
► Autres	-68	154		
Total	-58	1 329		
<b>Total de la charge d'impôts sur le résultat</b>	<b>2 060</b>	<b>3 659</b>		
<b>RÉCONCILIATION DE LA CHARGE D'IMPÔTS ET DU RÉSULTAT</b>				
Résultat avant impôts et avant quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	6 722	8 811		
Charge d'impôts courants et différés comptabilisée	2 060	3 659		
► Taux d'impôt effectif	30,65 %	41,53 %		
Taux d'impôt théorique	33,99 %	33,99 %		
Éléments de réconciliation entre le résultat avant impôts et la base imposable				
► Dépenses non admises	398	377		
► Intérêts notionnels	-569	-391		
► RDT et intérêts notionnels reportés des exercices précédents déduits de la base imposable	-342	0		
► Tax shelter	-750	-430		
► Dotations et transferts aux réserves immunisées et aux impôts différés statutaires	337	-87		
► Moins-values non déductibles relatives à la cession d'actifs financiers (droits de film - tax shelter)	230	0		
► Partie non déductible des dividendes (régime RDT)	227	0		
► Impact avant impôts des opérations en discontinuité (voir annexe 10)	0	-1 407		
► Divers	0	-44		
Base imposable théorique	6 253	6 840		
Charge d'impôts courants théorique (33,99 %)	2 125	2 325		
Éléments de réconciliation entre la charge d'impôts courants théorique et la charge d'impôts théorique				
► Régularisation d'impôts antérieurs	14	-80		
► Impact de prélèvements sur les réserves immunisées article 519 CIR	56	0		
► Impact de l'application d'un taux de taxation différent de 33,99 %	80	0		
► Variation des impôts différés	-58	1 329		
► Ajustements des impôts différés	0	-503		
► Autres	68	-76		
Charge d'impôts théorique (au taux de 33,99 %)	2 285	2 995		
Taux d'impôt théorique	33,99 %	33,99 %		
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b>				
Les sources d'impôts différés sont les suivantes :	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
► Amortissements et réévaluations des immobilisations corporelles et incorporelles	881		1 017	
► Provisions	1 717		178	
► Résultats sur chantiers reconnus sur base de l'avancement	986		2 378	
► Divers	169		237	
<b>Total</b>	<b>3 753</b>		<b>3 810</b>	

## 17 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

En milliers d'EUR	Autres immobilisations financières				Autres actifs financiers courants
	Actions à la juste valeur par le biais de l'état du résultat global	Obligations (dont l'échéance est supérieure à un an) évaluées à la juste valeur par le biais de l'état du résultat global	Cautions et garanties	Total	
<b>VALEUR BRUTE</b>					
<b>1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>190</b>	<b>0</b>	<b>960</b>	<b>1 150</b>	<b>1 859</b>
➔ Augmentation	524		200	724	13 050
➔ Diminution	-74		-141	-214	0
<b>31 décembre 2008</b>	<b>640</b>	<b>0</b>	<b>1 019</b>	<b>1 660</b>	<b>14 909</b>
➔ Augmentation		1 317	113	1 430	1 297
➔ Diminution			-42	-42	-14 741
➔ Transfert	-539			-539	539
<b>31 décembre 2009</b>	<b>101</b>	<b>1 317</b>	<b>1 090</b>	<b>2 508</b>	<b>2 004</b>
<b>VARIATION DE LA JUSTE VALEUR</b>					
<b>1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>-168</b>
➔ Augmentation				0	0
➔ Diminution	-2			-2	0
<b>31 décembre 2008</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-168</b>
➔ Augmentation		30	0	30	20
➔ Diminution				0	0
<b>31 décembre 2009</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>-148</b>
<b>VALEURS NETTES COMPTABLES</b>					
<b>1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>188</b>	<b>0</b>	<b>960</b>	<b>1 148</b>	<b>1 691</b>
<b>31 décembre 2008</b>	<b>640</b>	<b>0</b>	<b>1 019</b>	<b>1 660</b>	<b>14 741</b>
<b>31 décembre 2009</b>	<b>101</b>	<b>1 347</b>	<b>1 090</b>	<b>2 538</b>	<b>1 856</b>

Les cautions et garanties sont comptabilisées au coût amorti comme des prêts et créances.

Les « Autres actifs financiers courants » consistent en des obligations évaluées à leur juste valeur par le biais de l'état du résultat global dont la date d'échéance est inférieure à 1 an (€ 1 317 milliers) et des investissements à court terme en « droits de film »

acquis en tax-shelter (€ 539 milliers) qui sont comptabilisés au coût amorti comme des placements détenus jusqu'à leur échéance. La juste valeur des obligations est déterminée sur base des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs (niveau 1 selon IFRS 7).

## 18 CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS NON COURANTS

Les « Clients et autres débiteurs non courants » concernent une créance commerciale dont l'échéance est supérieure à un an qui résulte du chantier « Le Forem » à Liège, réalisé en Société momentanée avec la SA BPC.

Suivant le contrat d'entreprise, le prix est payable par le Forem en 15 annuités. Cette

créance a été financée par un crédit du même montant initial et d'une même durée.

Au 31 décembre 2009, la créance relative au financement du Forem classée en « Clients et autres débiteurs non courants » s'élève à € 2 323 milliers et la dette classée en « Dettes financières » s'élève à € 1 851 milliers.

## 19 STOCKS ET CONTRATS DE CONSTRUCTION

En milliers d'EUR	2009	2008
<b>ÉTAT DU STOCK</b>	2 212	1 690
➤ Marchandises	-	-
➤ Fournitures de production	-	-
➤ Matières premières	272	291
➤ Stock en cours de production	270	35
➤ Contrats liés à la construction d'immeubles	1 670	1 364

Les « Contrats liés à la construction d'immeubles » concernent les coûts engagés dans le cadre de marchés de promotion. Les revenus de l'activité de promotion sont reconnus une fois que tous les risques et avantages liés à l'ensemble du projet ont été transférés aux acquéreurs.

En milliers d'EUR	2009	2008
<b>État des contrats de construction en cours</b>		
➤ Prix de revient	84 544	82 000
➤ Recettes comptabilisées	92 090	93 387
Résultat	7 546	11 387
Solde clients	13 277	17 807

## 20 CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS COURANTS

En milliers d'EUR	2009	2008
<b>CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS COURANTS</b>	19 467	20 011
➤ Clients	13 277	17 807
➤ Autres débiteurs	6 190	2 204

Les « Autres débiteurs » consistent essentiellement en des comptes courants avec les sociétés momentanées dans lesquelles une société du Groupe est associée.

## 21 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

En milliers d'EUR	2009	2008
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	35 998	21 598
➤ Caisse	0	0
➤ Dépôts bancaires à vue	26 427	12 016
➤ Dépôts bancaires à court terme	9 571	9 582

Les dépôts bancaires à court terme consistent en des dépôts dont le terme est inférieur à 3 mois. Ces dépôts sont rémunérés aux différents taux des dépôts bancaires à court terme.

## 22 ÉTAT DU CAPITAL

Il n'y a eu aucune opération sur le capital lors de l'exercice 2009.

Lors de l'exercice 2008, afin de permettre à la SA Moury Construct de réaliser une réduction de capital en échangeant une action de la SICAFI Immo Moury SCA contre quatre coupons 22 de la SA Moury Construct, le capital de la société a été diminué d'un total

de € 4955300 lors de deux Assemblées générales extraordinaires (la première tenue le 25 février 2008 et décidant d'une réduction de capital de € 4900000 et la seconde tenue le 24 juin 2008 et décidant d'une réduction de capital complémentaire de € 55300).

En milliers d'EUR	2009	2008
<b>Capital au terme de l'exercice précédent</b>	<b>23 745</b>	<b>28 700</b>
➔ Augmentation de capital	0	0
➔ Réduction de capital (-)	0	4 955
➔ Capital au terme de l'exercice	23 745	23 745
En unité		
<b>Nombre d'actions souscrites et entièrement libérées</b>	<b>396 426</b>	<b>396 426</b>
➔ dont des actions nominatives	240 130	240 130
➔ dont des actions dématérialisées	147 552	145 722
➔ dont des actions au porteur	8 694	10 524
➔ dont des actions propres	50	50

## 23 PRODUITS DIFFÉRÉS NON COURANTS

<b>Produits différés non courants</b>	
En milliers d'EUR	
<b>1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>75</b>
➔ Utilisation	19
<b>31 décembre 2008</b>	<b>56</b>
➔ Utilisation	29
<b>31 décembre 2009</b>	<b>27</b>

Les produits différés non courants consistent essentiellement en des subsides en capital pris en résultat au même rythme que les amortissements des biens pour lesquels ils ont été obtenus.

## 24 PROVISIONS NON COURANTES

En milliers d'EUR	2009	2008
<b>PROVISIONS POUR LITIGES ET CONTENTIEUX</b>		
<b>Balance d'ouverture</b>	<b>4 677</b>	<b>2 701</b>
➔ Dotations	807	3 042
➔ Utilisations	-28	-85
➔ Reprises	-2 241	-982
<b>Balance de clôture</b>	<b>3 215</b>	<b>4 677</b>

Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Ces obligations sont nées suite à des assignations reçues ou des litiges portés à la connaissance du management, soit dans le cadre de la garantie décennale soit dans le cadre de différends avec le maître de l'ouvrage ou des sous-traitants pour des chantiers en cours d'exécution.

La date de décaissement n'est pas déterminable avec précision et, essentiellement dans le cas d'assignations, peut se situer dans de nombreuses années en fonction des aléas des procédures.

Les reprises importantes comptabilisées lors de l'exercice 2009 sont liées à l'évolution favorable de plusieurs litiges dont la sortie de ressources représentatives d'avantages économiques pour les régler n'est plus qualifiée de probable, mais seulement de possible, au 31 décembre 2009.

En milliers d'EUR	2009	2008
<b>PROVISIONS POUR PERTES À TERMINAISON (PROVISIONS POUR CONTRATS DÉFICITAIRES)</b>		
<b>Balance d'ouverture</b>	<b>2245</b>	<b>2006</b>
Dotations	679	2053
Utilisations	0	-511
Reprises	-1748	-1303
<b>Balance de clôture</b>	<b>1176</b>	<b>2245</b>
<b>Total des provisions non courantes</b>	<b>4391</b>	<b>6922</b>

Ces provisions sont constituées dès lors que les avantages attendus d'un contrat sont moins élevés que les coûts inévitables liés au respect des obligations du contrat. Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation de la perte encore à encourir à la date de clôture pour terminer le chantier en cours dans le délai prévu au contrat d'entreprise.

Les reprises importantes comptabilisées lors de l'exercice 2009 sont liées à l'évolution favorable de plusieurs chantiers dont les avantages attendus sont devenus plus importants que les coûts inévitables liés aux obligations contractuelles.

## 25 ÉTAT DES DETTES

Les dettes financières d'un total de € 1851 (en milliers) concernent le chantier « Forem » à Liège qui a été réalisé en Société momentanée avec la SA BPC. Cette dette porte un intérêt annuel de 4,93 %.

En milliers d'EUR	Durée résiduelle			TOTAL
	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans	
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>				
<b>Dettes financières</b>		<b>1851</b>		<b>1851</b>
⇒ Emprunts bancaires		1851		1851
<b>Autres passifs non courants</b>		<b>10</b>		<b>10</b>
⇒ Cautionnements reçus		10		10
<b>PASSIFS COURANTS</b>				<b>29 140</b>
<b>Dettes financières</b>	<b>926</b>			<b>926</b>
⇒ Emprunts bancaires	926			926
<b>Avances reçues</b>	<b>3098</b>			<b>3098</b>
<b>Fournisseurs</b>	<b>16244</b>			<b>16244</b>
⇒ Fournisseurs	12802			12802
⇒ Factures à recevoir	3442			3442
<b>Passifs d'impôts exigibles</b>	<b>316</b>			<b>316</b>
<b>Autres Passifs courants</b>	<b>8556</b>			<b>8556</b>
⇒ Dettes sociales et salariales	1084			1084
⇒ Dividendes à payer	479			479
⇒ Autres dettes courantes	6764			6764
⇒ Comptes de régularisation	229			229

## 26 DIVIDENDES PAYÉS ET PROPOSÉS

En milliers d'EUR	2009	2008
<b>DÉCLARÉS ET PAYÉS LORS DE L'EXERCICE</b>		
Dividende relatif à l'exercice 2007 (€ 4,67 bruts par action hors actions propres)		1 850
Dividende relatif à l'exercice 2008 (€ 5,13 bruts par action hors actions propres)	2 035	
<b>PROPOSÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR APPROBATION</b>		
Dividende relatif à l'exercice 2008 (€ 5,13 brut par action hors actions propres)		2 035
Dividende relatif à l'exercice 2009 (€ 5,39 brut par action hors actions propres)	2 136	

Les dividendes sont déclarés pour les actions émises, sous déduction des actions propres.

## 27 ÉTAT DES PLANS D'ASSURANCE GROUPE

Le Groupe participe à un plan de pension à cotisations définies, dont le rendement minimum légal est garanti par la compagnie d'assurance. Les contributions à ce plan de pension

à cotisations définies sont dès lors reconnues comme une dépense dans l'état du résultat global au moment où elles sont exposées. Les montants pris en charge sont les suivants :

En milliers d'EUR	2009	2008
Primes d'assurance groupe versées	112	126

## 28 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

### ENGAGEMENTS

Au 31 décembre 2009, des cautionnements sont déposés à notre compte à hauteur de € 11 151 milliers.

### PASSIFS ÉVENTUELS

Lorsque le management juge qu'il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation, aucune provision n'est comptabilisée.

Le management du Groupe a reçu des assignations ou a été informé de l'existence

de litiges (soit dans le cadre de la garantie décennale soit dans le cadre de différends avec le maître de l'ouvrage ou des sous-traitants) relatifs à des chantiers confiés aux sociétés du Groupe pour lesquels le management estime que, au 31 décembre 2009, il n'est pas probable, mais seulement possible, qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. C'est dans ce contexte que des reprises importantes de provisions ont été comptabilisées au cours de l'exercice 2009 (voir annexe 24 pour plus de détails).

## 29 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

### FILIALES

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Moury Construct SA et de ses filiales intégrés selon la méthode globale et sur base des règles d'évaluation présentées dans l'annexe 3.

Conformément aux conventions de prestations de services intragroupes, la filiale Mourylux SA fournit aux autres filiales du Groupe Moury Construct conseils et assistance dans le domaine financier et comptable, technique et commercial ainsi que dans le domaine juridique. Le holding faitier Moury Construct SA fournit également à certaines sociétés du Groupe conseils et assistance dans le domaine financier et en matière de management.

Les autres filiales du Groupe exercent leur activité d'entrepreneur de façon généralement autonome sous le contrôle du Conseil d'administration de la maison mère.

Les ventes et achats entre parties liées sont effectués aux conditions normales de marché.

### ENTREPRISES ASSOCIÉES

La SA Liège Promotion n'a aucune activité liée avec le Groupe Moury Construct.

### ADMINISTRATEURS ET PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants représentent les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entité, directement et indirectement, y compris les administrateurs (dirigeants ou non) de cette entité.

En 2009, les principaux dirigeants ont perçu une rémunération globale brute de € 621 861 (contre € 565 260 en 2008) ainsi que des avantages en nature pour un montant de € 69 836 (contre € 73 055 en 2008). Ils bénéficient également d'une assurance groupe à cotisations définies.

Il n'existe pas d'autre avantage à court et long terme ou paiement fondé sur des actions.

En 2009, les administrateurs exécutifs ont reçu une rémunération globale brute de € 212 672 (contre € 171 808 en 2008) ainsi que des avantages en nature de € 57 885 (contre € en 52 361 en 2008). Ils ont également perçu des jetons de présence pour un montant de € 4 000 en 2009 (Contre € 5 500 en 2008).

Les administrateurs non exécutifs ont perçu des jetons de présence pour un montant global de € 7 000 en 2009 (contre € 12 000 en 2008).

Les membres du Comité d'audit créé en 2009 ont perçu des jetons de présence pour un montant global de € 4 000 en 2009.

## 30 INFORMATIONS SUR LA GESTION DES RISQUES AU SEIN DU GROUPE

Le contrôle ou la maîtrise des risques est avant tout une étape de prise de décision qui repose sur les deux étapes préliminaires d'identification des risques et d'évaluation de leurs probabilités, fréquences ou potentialités de leurs gravités ou impacts pour les personnes, l'entreprise et son environnement.

### RISQUES OPERATIONNELS

#### La construction

Dans l'exécution de leurs contrats de travaux, les entreprises du Groupe sont, en outre, exposées au risque que le délai et/ou le coût de réalisation de l'objet à construire diffèrent de ceux estimés lors de l'obtention du contrat. Ils dépendent, en effet, d'un certain nombre de paramètres difficiles ou impossibles à prévoir, tels que l'évolution du prix des matières premières, de la main-d'œuvre et des coûts de sous-traitance, les difficultés liées à la complexité technique de l'ouvrage, les conditions climatiques et géologiques. Pour faire face à ces risques, le Groupe Moury Construct dispose d'un personnel qualifié et expérimenté et des services d'un bureau d'études interne.

Les principaux risques peuvent être résumés comme suit :

- ➔ Le risque d'écart de prix entre le prix de revient estimé initialement et le prix de revient réel observé à la fin d'un chantier : la société doit pouvoir supporter les coûts cachés et/ou la variation des prix de certaines matières premières dont le prix est lié à celui du pétrole ou de l'acier. Outre les clauses de révision prévues dans la plupart des contrats afin de limiter le risque de fluctuation, le Groupe Moury Construct conclut des contrats généraux annuels pour les principaux matériaux. En cas de variation importante et non prévisible du prix d'un matériau, le surcoût fait l'objet d'une demande de modification de prix auprès du maître de l'ouvrage.
- ➔ Les risques du sol et de stabilité de l'ouvrage : afin de limiter ce risque, des essais de sols sont réalisés préalablement au démarrage du chantier.
- ➔ Risque de délai : afin de respecter le délai contractuel, le planning fait l'objet d'un suivi permanent et approfondi de la part du personnel d'encadrement. De plus, lorsque le délai est exprimé

en jours calendriers et non en jours ouvrables (qui tiennent compte des intempéries), en cas d'intempéries exceptionnelles, une prolongation de délai est négociée avec le maître de l'ouvrage.

- ➔ Risque de qualité : les sociétés du Groupe possèdent la certification ISO. Les sociétés n'emploient que de la main-d'œuvre qualifiée ; main-d'œuvre qui fait l'objet d'une évaluation qualitative par le personnel d'encadrement de même que les sous-traitants.
- ➔ Risque humain : il est évident que le Groupe doit également faire face au risque de l'accident de travail. La réduction des risques et la prévention des accidents sont contrôlées par un coordinateur de sécurité interne.

En matière de prise de commandes, le Groupe a mis en place une politique de sélection des affaires. De plus, les procédures budgétaires et les systèmes de reporting et de contrôle interne en vigueur permettent un suivi régulier, généralement mensuel, des principaux indicateurs de gestion et une revue périodique des résultats dégagés par chaque entité.

La politique du Groupe est de privilégier les projets à forte valeur ajoutée technique, permettant la valorisation des savoir-faire du Groupe. Ces grands projets sont parfois réalisés dans le cadre de groupements avec des sociétés tierces, afin de limiter les risques encourus par le Groupe.

Enfin, le Groupe Moury Construct cherche à diversifier le portefeuille des opérations logements, bureaux, centres commerciaux.

#### La conjoncture

Le secteur de la construction est par nature perçu comme soumis à des fluctuations cycliques fortes. Les activités de construction ou de développement immobilier pour leur composante bureaux suivent le cycle conjoncturel classique, tandis que l'activité logements répond plus directement au niveau des taux d'intérêts.

#### Garantie décennale

Cette garantie, couvrant principalement la partie stabilité et étanchéité pour une durée de dix ans, prend cours en principe à la réception provisoire des travaux.

Cette garantie est parfois couverte par une assurance.

#### Les clients et fournisseurs

##### SOLVABILITÉ DU CLIENT :

Le risque financier est, hormis les retards de paiement, faible pour les travaux publics.

En ce qui concerne les travaux privés, avant la signature de tout contrat, un « credit check » du futur client est réalisé. De plus, dans la plupart des cas, les clients disposent d'un crédit d'investissement spécifiquement dédié.

#### FURNISSEURS - SOUS-TRAITANTS :

Afin d'éviter le risque de défaillance en cours de chantier, la solvabilité de chaque sous-traitant est contrôlée et fait l'objet d'une surveillance régulière. De plus, chaque année, le personnel d'encadrement réalise une évaluation de tous les sous-traitants avec lesquels il a travaillé. Ceci permet au Groupe de se rendre compte de la qualité et de l'efficacité de chacun.

#### RISQUES JURIDIQUES

Outre la responsabilité civile et la garantie décennale, les contrats publics sont régis par les règles applicables aux marchés de travaux publics. Beaucoup de contrats privés y font également référence.

Le risque réside dans le respect adéquat de ces règles dont l'application, malgré une jurisprudence importante, peut parfois être sujette à interprétations différentes de la part des parties concernées. Pour les litiges significatifs, il est fait appel à des cabinets d'avocats spécialisés dans le domaine de la construction.

Eu égard au volume d'affaires développé, on peut considérer que le nombre de litiges est relativement faible.

#### RISQUES FINANCIERS

Le risque de liquidité du Groupe tient aux obligations de remboursements de ses dettes existantes et au financement de ses besoins futurs. Le détail de ces obligations et des ressources dont le Groupe dispose pour y faire face (excédent de trésorerie) figure dans les notes aux états financiers.

Notons aussi les niveaux très confortables du ratio de la couverture des dettes financières par la marge brute d'autofinancement (qui s'élève à 1,3) et du ratio de liquidité au sens large (qui s'élève à 2,1) au 31 décembre 2009.

Le ratio de la couverture des dettes financières par la marge brute d'autofinancement mesure la part des dettes financières qui pourraient être remboursées par la marge brute d'autofinancement de l'exercice, si l'entreprise ne se réservait aucune autre affectation pour sa marge brute d'autofinancement. Le ratio étant supérieur à 1, nous constatons que le Groupe serait capable de supporter un endettement supplémentaire et les remboursements qui y sont liés.

La liquidité au sens large du Groupe est également largement supérieure à 1. Les actifs circulants sont supérieurs aux capitaux de tiers à court terme. Cela signifie que le fond de roulement net est positif (excédent de capitaux permanents). Plus le coefficient de liquidité est important, plus la marge de sécurité des actifs circulants est supérieure aux obligations à court terme et plus la situation de la trésorerie potentielle est favorable.

#### POLITIQUE D'ASSURANCE

Le Groupe Moury Construct assure de façon systématique tous ses chantiers par une assurance « Tous risques chantiers » (police avec une maintenance de deux ans à partir de la réception provisoire) et couvre sa responsabilité civile d'exploitation pour des montants suffisants.

## 31 INFORMATIONS SUR LE COMMISSAIRE DE LA SA MOURY CONSTRUCT

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 27 mai 2008 Madame Dominique Hermans a été nommée commissaire de la SA Moury Construct pour un mandat de trois ans.

Les rémunérations perçues par Madame Dominique Hermans au cours de l'exercice 2009 s'élèvent à € 25560 pour les mandats de commissaire de Moury SA

(en collège avec la SCPRL Saintenoy & Comhaire, représentée par Monsieur Comhaire), Bemat SA (en collège avec la SCPRL Saintenoy & Comhaire, représentée par Monsieur Comhaire), Mosafer SC, et Moury Construct SA.

Il n'y a eu aucun honoraire complémentaire versé au cours de l'exercice 2009.



# Rapport du commissaire

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES  
DE LA S.A. MOURY CONSTRUCT SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2009

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

## ATTESTATION SANS RÉSERVE DES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, établis sur la base du référentiel des Normes internationales d'information financière (IFRS) tel qu'adopté dans l'Union européenne, dont l'état consolidé de situation financière (bilan) s'élève à 80 374 (000) EUR et dont l'état consolidé du résultat global (compte de résultats) se solde par un résultat (bénéfice) de l'exercice de 4 662 (000) EUR.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clos le 31 décembre 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de l'ensemble consolidé, conformément au référentiel des Normes internationales d'information financière tel qu'adopté dans l'Union européenne.

## MENTION COMPLÉMENTAIRE

L'établissement et le contenu du rapport consolidé de gestion relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés : le rapport consolidé de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Le 26 avril 2010

Dominique Hermans  
Commissaire

# Comptes statutaires de la SA Moury Construct

Les comptes annuels de Moury Construct SA, préparés selon le schéma complet, sont disponibles à la Banque Nationale de Belgique. Ils sont également disponibles sur demande au siège de la société.

Le Commissaire a émis une attestation sans réserve sur les comptes annuels de la SA Moury Construct.

Les comptes annuels de Moury Construct SA sont présentés ci-dessous sous une forme résumée.

En milliers d'EUR	2009	2008
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	24 039	27 366
Immobilisations corporelles	48	50
Immobilisations financières	23 991	27 316
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	10 729	5 025
Créances commerciales	246	0
Autres créances	93	21
Placements de trésorerie et valeurs disponibles	10 364	4 961
Comptes de régularisation	26	43
<b>Total de l'actif</b>	<b>34 769</b>	<b>32 391</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	32 053	29 806
Capital	23 745	23 745
Réserves et bénéfice reporté	8 308	6 061
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>	11	11
Impôts différés	11	11
<b>DETTES</b>	2 705	2 574
Dettes à un an au plus	2 705	2 574
<b>Total du passif</b>	<b>34 769</b>	<b>32 391</b>

# COMPTE DE RÉSULTATS ABRÉGÉ

En milliers d'EUR	2009	2008
Produits d'exploitation	218	13
Charges d'exploitation	-289	-296
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-71</b>	<b>-283</b>
Produits financiers	4514	2906
Charges financières	140	-256
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>4584</b>	<b>2367</b>
Résultat exceptionnel	-200	-144
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS</b>	<b>4384</b>	<b>2223</b>
Impôts	0	1
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE APRÈS IMPÔTS</b>	<b>4384</b>	<b>2224</b>
<b>PRÉLÈVEMENT SUR LES RÉSERVES IMMUNISÉES</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE À AFFECTER</b>	<b>4385</b>	<b>2225</b>
<b>AFFECTATIONS ET PRÉLEVEMENTS</b>		
<b>BÉNÉFICE À AFFECTER</b>	<b>8757</b>	<b>6518</b>
Bénéfice de l'exercice à affecter	4385	2225
Bénéfice reporté exercice précédent	4372	4293
<b>PRÉLÈVEMENT SUR LES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Prélèvement sur les réserves	0	1
<b>AFFECTATIONS AUX CAPITAUX PROPRES</b>	<b>220</b>	<b>111</b>
Dotation à la réserve légale	219	111
Dotation aux autres réserves	1	0
<b>BÉNÉFICE À REPORTER</b>	<b>6400</b>	<b>4372</b>
<b>RÉMUNÉRATION DU CAPITAL</b>	<b>2136</b>	<b>2035</b>

En milliers d'EUR	Montants	Nombre d'actions
<b>A. CAPITAL SOCIAL</b>		
<b>1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)</b>		
Au terme de l'exercice précédent	23745	
Modification au cours de l'exercice :		
➤ Augmentation de capital		
➤ Réduction de capital		
Au terme de l'exercice	23745	
<b>2. Représentation du capital</b>		
Catégories d'actions		
➤ Parts sociales ordinaires	23745	396426
Actions émises nominatives, dématérialisées et au porteur		396426
➤ Nominatives		240130
➤ Au porteur et/ou dématérialisées		156246
➤ Actions propres		50
<b>B. CAPITAL AUTORISÉ NON SOUSCRIT</b>		<b>0</b>

## RÉSUMÉ DES RÈGLES D'ÉVALUATION STATUTAIRES

### A. POSTES DE L'ACTIF DU BILAN

#### 1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan, soit :

- ➔ à la valeur d'acquisition ;
- ➔ à leur coût de fabrication ;
- ➔ à leur valeur d'apport.

Les amortissements sont pratiqués sur base de la méthode linéaire aux taux suivants :

➔ Terrains :	néant
➔ Bâtiments industriels :	5 %
➔ Bâtiments administratifs :	3 %
➔ Voitures :	20 %
➔ Matériel de bureau :	20 %
➔ Mobilier de bureau :	10 %

#### 2. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

#### 3. Placements de trésorerie

Les placements de trésorerie sont repris à leur valeur nominale, sauf si le dernier cours de bourse est inférieur à la valeur comptable.

#### 4. Participations

Les participations sont reprises au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport, sauf si la valeur estimative (basée sur la valeur patrimoniale et de rendement) est inférieure à la valeur comptable. Dans ce cas, une réduction de valeur égale à la partie durable de la moins-value observée est enregistrée et comptabilisée au débit du compte de résultats.

#### 5. Valeurs disponibles

Les valeurs disponibles sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les valeurs en monnaies étrangères sont comptabilisées en euro au cours du jour au moment de l'opération et évaluées au cours de change à la clôture de l'exercice social, si cette valeur est inférieure à leur valeur comptable.

### B. POSTES DU PASSIF DU BILAN

#### 1. Dettes à plus d'un an

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

#### 2. Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées comme décrit ci-avant.

Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées.

Le montant de la provision pour pécule de vacances est fixé conformément aux dispositions fiscales.

# Renseignements généraux

## LE GROUPE MOURY CONSTRUCT

<b>Dénomination</b>	MOURY CONSTRUCT S.A.	
<b>Siège social</b>	Avenue Génicot, 18 1160 Bruxelles Registre du commerce de Bruxelles n° 600 249 N° d'entreprise 0 413 821 301	
<b>Forme de la société</b>	Société anonyme de droit belge	
<b>Durée</b>	Illimitée	
<b>Service financier</b>	BNP Paribas Fortis	
<b>Investor relations</b>	Gilles-Olivier Moury, Administrateur (e-mail : gomoury@moury-construct.be) Guy Jacquet, Directeur financier (e-mail : gjacquet@moury-construct.be) Christophe Ernst, Directeur financier adjoint (e-mail : cernst@moury-construct.be) Tel : (+32-4) 344 72 11 Fax : (+32-4) 344 72 49	
<b>Calendrier financier</b>	Assemblée générale ordinaire :	25/05/2010
	Ex date :	14/06/2010
	Record date :	16/06/2010
	Mise en paiement du dividende :	17/06/2010
	Rapport financier semestriel 2010 :	31/08/2010





## ÉDITEUR RESPONSABLE

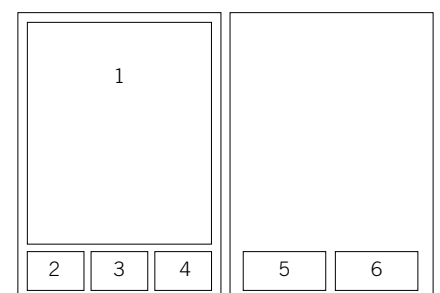
[Georges Moury](#)

## CRÉDITS PHOTOS

[Dimitri Lowette](#), [Marc Detiffe](#)

## DESIGN ET PRODUCTION

[www.concerto.be](http://www.concerto.be)



- 1 Médiacité à Liège  
Architecte : Jaspers Eyers & Partners
- 2 Schreder SA à Fernelmont  
Architecte : AAL - Atelier d'architecture du Lavaux srl - Esneux
- 3 CSC à Bouge  
Architecte : Bureau d'Architecture Th. Lanotte
- 4 Energys SA à Awans  
Architecte : Bureau d'Architecture CM2
- 5 RTBF à Liège  
Architecte : Architecte 2000 - Greisch et Syntax
- 6 Hall relais à Fleurus  
Architecte : Igretec



## Moury Construct

18 Avenue Genicot, 1160 Bruxelles  
Registre du commerce n°600249

